



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou région, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

L'appellation "pays" ou "région" employée dans le titre des tableaux s'entend des pays, territoires, villes ou régions.

Le texte de la présente publication peut être reproduit partiellement ou en totalité, mais avec indication de source. Toute personne faisant usage de ces textes est priée de bien vouloir communiquer un exemplaire de la publication contenant le passage cité ou le texte reproduit.

La présente publication n'a pas fait l'objet d'une révision éditoriale.

PREFACE

L'une des mesures en faveur des pays les moins avancés préconisées dans la Déclaration et le Plan d'Action de New Delhi, adoptés lors de la Troisième Conférence Générale de l'ONUDI, consiste à "contribuer à l'établissement d'un inventaire complet de leurs ressources, notamment de leurs sources d'énergie nouvelles, et à préparer des études par pays pour encourager l'exploitation endogène de ces ressources."^{1/} La Division des Etudes Industrielles de l'ONUDI a, conformément à ce texte, entrepris une série d'études portant sur les perspectives d'industrialisation que les ressources naturelles des pays les moins avancés permettent d'envisager.

La présente étude fait partie de cette série. Elle a été réalisée par Monsieur Léonard Ntibagirirwa, consultant de l'ONUDI, à la suite de recherches effectuées au Burundi dans le cours de l'année 1981.

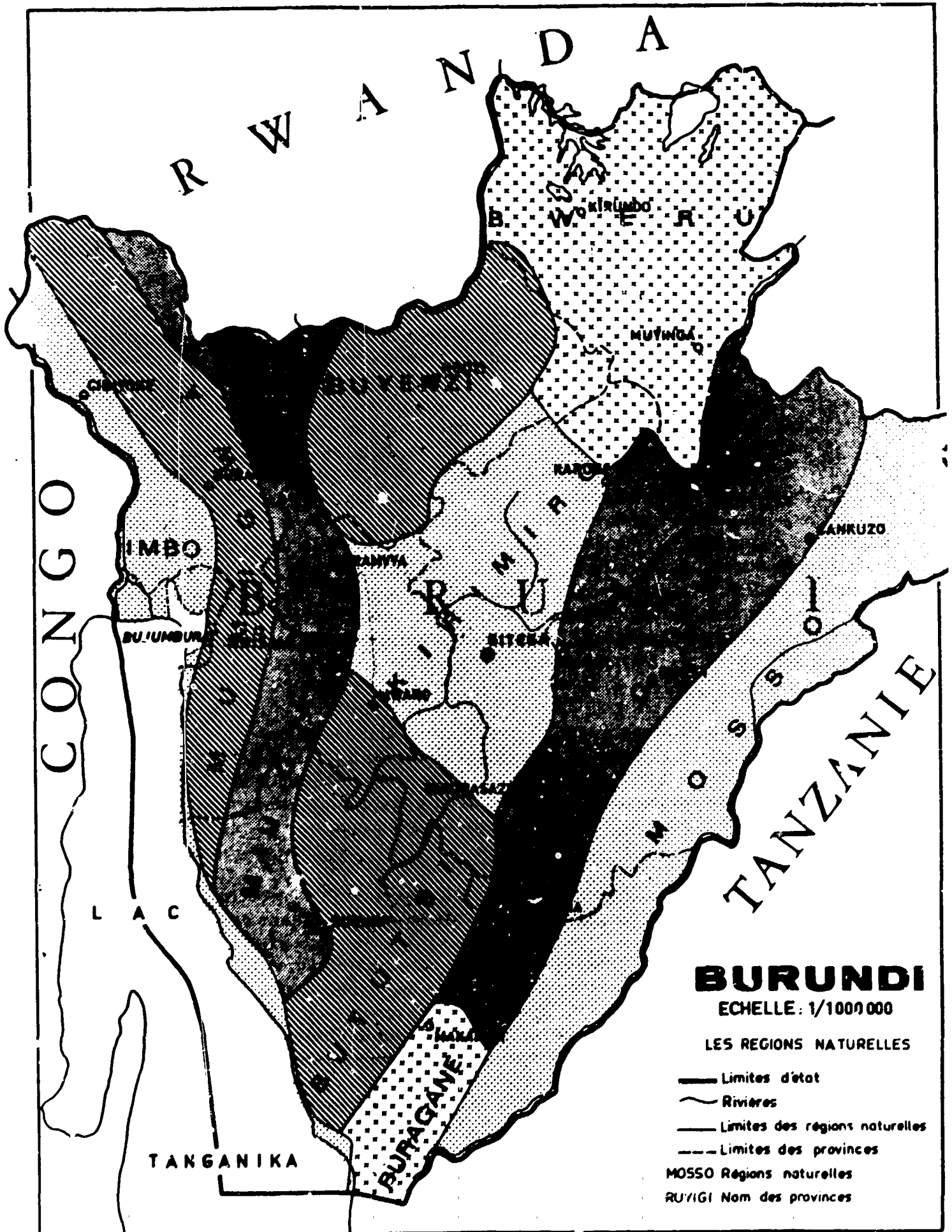
On ose espérer qu'en présentant un bilan des ressources exploitables, en esquissant les perspectives industrielles qui s'y rattachent et en suggérant des politiques et recommandations visant à concrétiser ces perspectives, cette étude encouragera l'exploitation endogène des ressources disponibles dans les pays moins avancés.

Les opinions exprimées dans cette étude appartiennent à l'auteur et ne traduisent pas nécessairement les opinions du Secrétariat de l'ONUDI ou du Gouvernement du Burundi.

^{1/} Para. 296.

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
I. SITUATION ECONOMIQUE GENERALE	1
Aperçu géographique général	1
Données démographiques générales	2
Le marché intérieur	4
Infrastructure matérielle	5
Infrastructure institutionnelle	8
Les institutions financières	10
Le commerce extérieur	12
La balance des paiements	13
Le produit intérieur brut	14
Epargne et investissements	16
II. BREF HISTORIQUE DE L'INDUSTRIALISATION DU BURUNDI	18
Politique d'industrialisation avant l'indépendance	18
Politique d'industrialisation après l'indépendance	22
III. STRUCTURE DU SECTEUR INDUSTRIEL	29
Inventaire des diverses industries du Burundi	29
Le secteur artisanal	43
IV. LES RESSOURCES EN RELATION AVEC LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	45
Les ressources agricoles	45
Les ressources forestières	51
Les ressources animales	51
Les ressources minérales	55
Les ressources énergétiques	59
Les ressources humaines	63
Les sources de financement des investissements industriels	68
V. LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET LES MECANISMES INSTITUTIONNELS	74
Les objectifs globaux de développement industriel	74
Les mécanismes institutionnels	76
Les projets industriels (1978-1982)	81
VI. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	85
Les contraintes au développement industriel	85
Propositions de stratégies à adopter	94

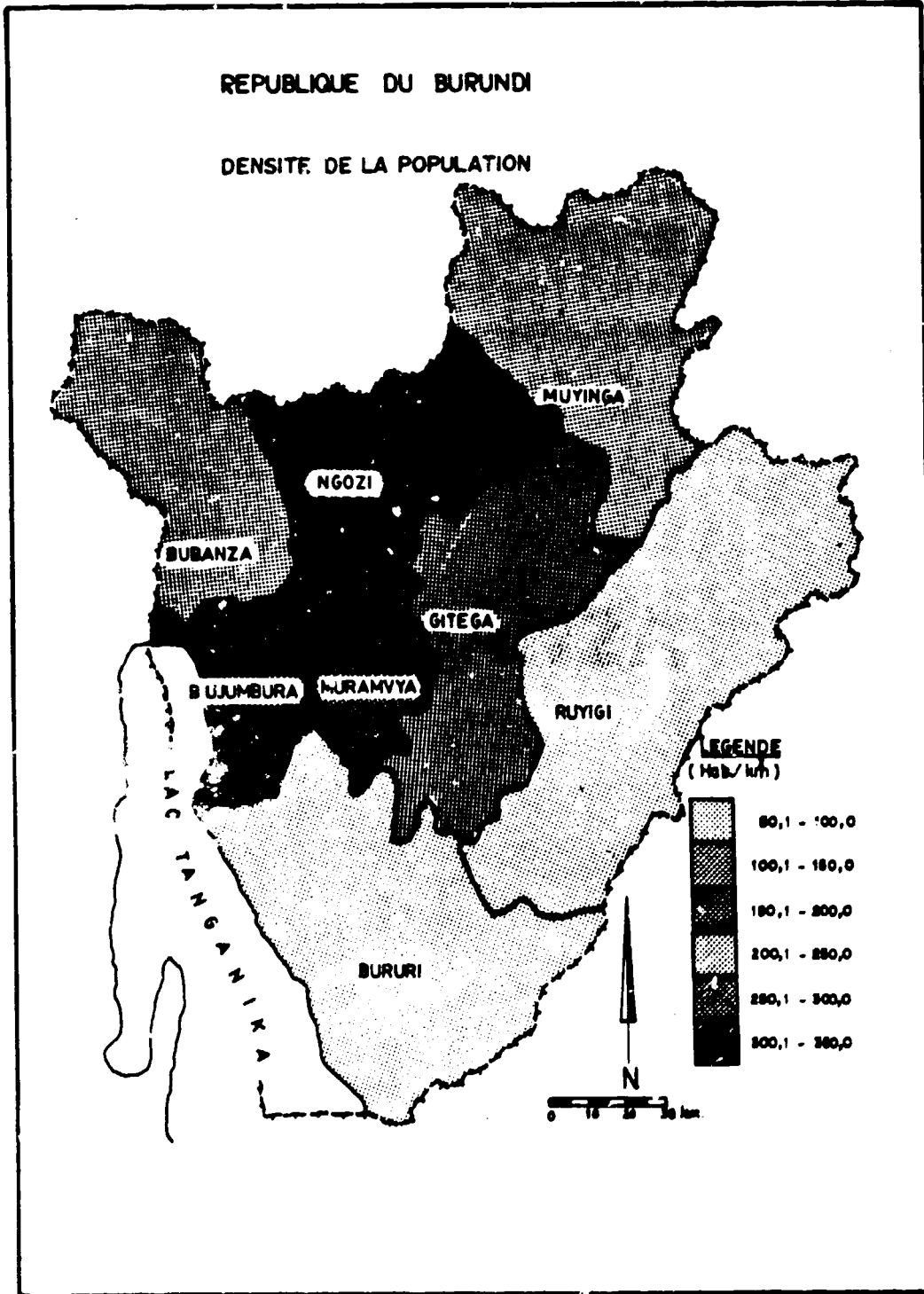


BURUNDI

ECHELLE: 1/1000000

LES REGIONS NATURELLES

- Limites d'état
- ~ Rivières
- Limites des régions naturelles
- - - Limites des provinces
- MOSSO Régions naturelles
- RUVIGI Nom des provinces



I. SITUATION ECONOMIQUE GENERALE

Aperçu géographique général

Position géographique

Le Burundi est situé au Centre Est de l'Afrique, entre 2°30' et 4°30' de latitude Sud, et entre 29° et 31° de longitude Est.

La superficie est de 27.834 km² dont 2.153 km² occupés par une portion du lac Tanganika.

La distance maximale du Nord au Sud est de 300 km, tandis que celle de l'Est à l'Ouest est de 220 km.

Au Nord, il est délimité par le Rwanda, à l'Est et au Sud par la Tanzanie, à l'Ouest par le Zaïre.

Régions naturelles

Le Burundi est constitué de dix régions naturelles qui se différencient généralement par le relief et les micro-climats; cette différenciation conduit aussi à une spécialisation régionale des cultures vivrières et industrielles. Ces régions peuvent être groupées en quatre zones d'altitude:

- Zone de basse altitude (775 m - 1.100 m) qui correspond à la région naturelle d'Imbo.
- Zone d'altitude intermédiaire (1.100 m - 1.500 m) qui chevauche sur plusieurs régions naturelles: Sud-Mumigwa, Ouest du Bututsi, Buragane, Mosso, une partie du Buyogoma, Bugesera.
- Zone d'altitude moyenne (1.500 - 2.000 m) qui comprend les hauts plateaux du Centre et qui correspond aux régions naturelles du Buyenzi, Kirimiro, Buyogoma, une partie du Mumigwa et du Bututsi.
- Zone de haute altitude (\pm 2.000 m): appelée souvent "Crête Zaïre-Nil", cette zone comprend les régions naturelles du Mugamba, une partie de Mumigwa et du Bututsi.

Conditions climatiques

La durée des saisons et les précipitations moyennes enregistrées sont très irrégulières. Toutefois, l'on distingue quatre saisons:

- la grande saison sèche: juin-août
- la petite saison des pluies: septembre-décembre
- la petite saison sèche: décembre-janvier
- la grande saison des pluies: février-mai.

Dans la zone de basse altitude, la température moyenne annuelle est de 23° C et les précipitations annuelles de 800 mm.

Dans la zone de moyenne altitude et d'altitude intermédiaire, la température moyenne annuelle est de 19°C et les précipitations annuelles de 1.200 mm.

Dans la zone de haute altitude, la température moyenne est de 17° C et les précipitations annuelles de 1.500 m.

Données démographiques générales ^{1/}

Le dernier recensement général de la population s'est effectué au mois d'août 1979. Les résultats de ce recensement qui restent encore aujourd'hui provisoires donnent toutefois des indications sur la structure de la population.

Répartition de la population en 1979 (en milliers)

Tableau 1. Population

	Hommes	Femmes	Total	%
Population totale	1.945	2.077	4.022	100,0
Population rurale	1.820	1.960	3.780	94,0
Population urbaine	125	117	242	6,0
Population active totale	1.070	1.114	2.182	54,3
Population active rurale	994	1.053	2.047	50,9
Population active urbaine	76	61	137	3,4

^{1/} Résultats provisoires du recensement effectué en août 1979
- Ministère de l'Intérieur.

Structure de la population par sexe et groupe d'âge

Tableau 2. Structure de la population

Groupe d'âge	% masculin	% féminin	% total
moins de 10 ans	15,1	15,0	30,1
10 - 14 ans	6,0	6,0	12,0
15 - 59 ans	25,8	26,5	52,3
60 - 64 ans	0,8	1,2	2,0
65 ans et plus	1,9	1,7	3,6

Le Burundi a une population très jeune dont l'âge moyen est de 22,9 ans. En admettant que la population active constitue le groupe d'âge de 15 à 59 ans, elle serait alors 52,3% au lieu de 54,3%, comme l'indique le tableau 1. Cette différence de 2% proviendrait du fait que dans le milieu rural, les enfants de moins de 15 ans sont amenés à exécuter certains travaux et peuvent être incorporés à la population active.

En attendant les données définitives du recensement général, le taux de croissance de la population est estimé à 2,2% par an, soit un million d'habitants de plus vers les années 1990.

L'espérance de vie à la naissance était de 31 ans en 1950, et de 45 ans aujourd'hui. Selon les estimations de 1970, le taux de mortalité infantile est de 138 c/oo.

La densité démographique est de 153 habitants par km². Les variations de la densité sont cependant importantes, car elles vont de 56 habitants/km² à 315 habitants/km² suivant les régions. Malgré cette concentration, l'habitat est dispersé, les villages n'existent pas, ce qui implique des difficultés énormes pour établir des infrastructures de développement au profit de la population.

Structure de l'emploi

La structure de l'emploi permet de voir l'importance du secteur rural.

La population active totale étant estimée à 2.182.000 personnes, seulement 0,5% travaillent dans le secteur structuré.

Emploi dans le secteur structuré (1979)

Tableau 3. Emploi

Secteur d'activité	Secteur privé	Sociétés mixtes	Sociétés paraétatiques	Etat	Total
Secteur primaire	6.000	300	11.300	13.500	31.100
Secteur secondaire	12.400	4.500	3.500	4.700	25.100
Secteur tertiaire	34.600	1.200	1.400	26.200	63.400
TOTAL	53.000	6.000	16.000	44.400	119.600

La faiblesse de l'emploi dans le secteur moderne illustre le dualisme de l'économie burundaise. En outre, la superficie des terres arables étant relativement faible, une si grande population active rurale sous-entend un sous-emploi important.

Le marché intérieur

L'économie burundaise possède un important secteur traditionnel non monétarisé qui constitue une contrainte au développement du pays. La population rurale qui représente 94% vit d'une agriculture de subsistance et ne cherche pas à dégager un surplus agricole commercialisable; ce phénomène réduit considérablement les échanges en terms monétaires.

Tableau 4. Revenu disponible (en millions de FBu. au prix de 1979)

	1980
Revenu disponible total	76.132,1
Revenu disponible commercialisé	46.645,7
Population totale	4.110.000
Revenu disponible par tête	18.523,1
Revenu disponible commercialisé par tête	11.349,3

Le revenu annuel per capita est de 206US\$^{1/} dont 126US\$ agissant sur l'économie monétaire. Ce niveau de revenu place le Burundi parmi les pays les plus pauvres du monde.

Infrastructure matérielle

Disponibilité et affectation des terres (1979)

Tableau 5. Affectation des terres

	Hectares	%
Lacs	215.300	7,7
Centres urbains et voiries	30.000	1,1
Terrains incultivables	166.000	5,9
Forêts, boisements	95.000	3,4
Cultures industrielles	63.111	2,3
Pâturages naturels	853.921	30,7
Cultures vivrières	1.231.559	44,3
Terres disponibles	128.509	4,6
TOTAL	2.783.000	100

Avec une population de 4.022.000 habitants et un taux d'accroissement de 2,2% par an, les perspectives de l'évolution démographique considéré en fonction des disponibilités des terres présagent un grave problème d'alimentation. C'est pourquoi les autorités donnent priorité au développement de l'agriculture.

Eau et électricité

Le Burundi dispose des ressources en eau amplement suffisantes, mais encore sous-exploitées. A part Bujumbura, Gitega et quelques centres urbains qui sont dotés d'un système de captage et de distribution d'eau, la presque totalité de la population s'approvisionne en eau de ruisseaux

^{1/} 1 US\$ = 90 FBu.

et de rivières. En 1979, Bujumbura, la principale concentration urbaine, a bénéficié d'une production d'eau de 9.393.000 m³.

L'énergie électrique nécessaire provient jusqu'à présent d'une centrale hydroélectrique du Zaïre pour alimenter Bujumbura qui possède en outre une centrale thermique de secours de 5.900 KW. La consommation de l'électricité est concentrée à Bujumbura, Gitega et Bururi, Bujumbura représentant elle seule 95% de la consommation du pays, soit 36 GWh (1979). Gitega dispose aujourd'hui d'une centrale hydroélectrique de 1.300 KW et Bururi d'une centrale thermique de 100 KW.

Transport et communications

Du point de vue des transports, le Burundi est relié aux autres pays par voie lacustre, par voie aérienne et par routes.

a) Voie lacustre

Par le lac Tanganika, seule voie navigable du pays, le Burundi est relié à la Tanzanie, au Zaïre et à la Zambie.

La voie Bujumbura-Kigoma (180 km sur le lac) et Kigoma-Dar-es-Salaam (environ 1250 km par chemin de fer) permet au pays d'acheminer en très grande partie des marchandises en provenance ou à destination de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique.

Le port de Bujumbura, conçu pour un trafic de 500.000 tonnes par an, n'utilise que 30% de sa capacité.

Le transport lacustre est effectué essentiellement par une société burundaise, ARNOLAC, qui dispose d'une vingtaine de bateaux et barges et qui dessert tous les ports se trouvant sur le lac Tanganika en territoire zaïrois, zambien et tanzanien.

b) Voie terrestre

Le transport par voie terrestre se fait uniquement par route. Bien que souvent peu entretenu, le réseau routier du Burundi est un des plus denses d'Afrique. Il comprend 5.600 km dont 334 km devant être bitumé à la fin de 1981, notamment les principaux axes qui relient le pays à ses voisins.

La voie la plus intéressante est Bujumbura-Kigali-Kampala-Mombassa, qui est utilisée aujourd'hui pour acheminer une bonne partie des marchandises en provenance ou à destination des autres continents.

c) Voie aérienne

Le Burundi dispose d'un aéroport international à Bujumbura qui, au début de 1982, pourra recevoir toutes les catégories de porteurs. Il existe aussi quelques pistes permettant de rejoindre diverses régions du pays par de petits avions, mais ce mode de transport vers l'intérieur du pays n'est utilisé que d'une façon très limitée à cause d'une faible demande et d'une insuffisance d'équipement de sécurité et d'infrastructure d'accueil.

L'aéroport international de Bujumbura est desservi par sept compagnies aériennes qui entretiennent des liaisons régulières avec les pays d'Afrique et d'Europe. Au début de 1982, l'aéroport de Bujumbura sera en mesure de recevoir toutes les catégories de porteurs dont les mouvements sont estimés au nombre de 572 par an.

d) Communications

Dans le domaine des télécommunications, le Burundi est doté d'un réseau moderne de téléphonie et de télex automatiques desservant toutes les provinces.

Les liaisons internationales par télex fonctionnent convenablement et les liaisons téléphoniques sont assurées par une station terrestre.

L'acheminement du courrier tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays s'accomplit dans des conditions satisfaisantes.

En matière d'information, le pays dispose d'un émetteur sur ondes courtes de 25 KW et d'un autre émetteur sur modulation de fréquence. La presse écrite sort régulièrement des publications quotidiennes et hebdomadaires en langue nationale et en français.

Urbanisme et habitat

D'après les résultats provisoires du recensement général, les concentrations urbaines comptent 242.000 habitants dont 141.000 pour la

ville de Bujumbura; Gitega, la seconde ville du pays en importance, compte environ 13.000 habitants.

Dans les agglomérations urbaines, les bâtiments sont construits en matériaux durables ou semi-durables. Toutefois, les conditions de logement et la situation sanitaire demandent en général des améliorations.

Dans les zones rurales, les cases et maisons sont construites en général en matériaux traditionnels et n'offrent ni un abri, ni des conditions sanitaires adéquates. C'est dans ce but d'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales qu'un Ministère du Développement Rural a été créé.

Infrastructure institutionnelle

La mobilisation de la population en vue d'atteindre les objectifs de développement suppose l'existence d'une structure gouvernementale et administrative permettant de donner une impulsion coordonnée au sommet et une harmonisation des interventions aux différents échelons d'exécution.

Commission Nationale Permanente du Plan

La Commission Nationale Permanente du Plan, sous la coordination du Ministère du Plan, rassemble les données de base, les problèmes et les actions recommandées dans les principaux secteurs économiques et sociaux. Elle est composée de six sous-commissions couvrant chacune un secteur de l'économie:

- les ressources financières;
- le secteur rural;
- l'énergie, la géologie et les mines;
- l'industrie, l'artisanat, le commerce et le tourisme;
- les transports, les postes et les télécommunications;
- l'infrastructure sociale et administrative.

La composition de cette commission est faite de façon à permettre tous les ministères techniques de participer à l'élaboration des objectifs de développement et des actions ad hoc recommandées.

Sous-commission régionale de planification

Le Burundi ayant opté pour un système de planification décentralisé, il s'avère indispensable d'avoir une structure par laquelle le Gouvernement et la population canalisent leurs efforts de développement.

Ainsi, chacune des huit provinces du pays dispose d'une sous-commission régionale de planification dépendant directement de la Commission Nationale Permanente du Plan.

Au niveau de chaque province, une double structure, l'administration provinciale (Gouverneur de Province, Administrateurs communaux, Chefs de Zones) et celle du parti (Secrétaire provincial, secrétaires communaux, chefs de sections, chefs de cellules ou de collines), dont parfois les fonctions sont cumulées, assure un double mouvement ascendant et descendant au cours des échanges entre les organes de décision, les agents d'exécution et les populations.

Le Comité Central du Parti et le Bureau Politique

L'UPRONA (Union pour le Progrès National) et le parti politique unique du pays.

Le Comité Central de l'UPRONA dont le Bureau Politique est l'organe d'exécution est l'instance politique suprême du pays. Les orientations générales du pays, qu'elles soient politico-juridiques ou socio-économiques doivent être soumises à son approbation. Sa composition où toutes les catégories socio-économiques sont représentées, le nombre relativement élevé des membres et leurs niveaux de formation assez diversifiés font de lui un organe plutôt politique que technique.

En définitive, le parti, en étroite collaboration avec l'administration, reste le principal animateur des actions de développement.

Le Conseil des Ministres

Tous les Ministres réunis en Conseil présidé par le Chef d'Etat constituent le principal organe chargé de l'exécution et du suivi des actions de développement.

Quant ils ne sont pas réunis en Conseil, les Ministres se réunissent en trois commissions interministérielles:

- la commission chargée des questions économiques et financières;
- la commission chargée des affaires sociales et administratives;
- la commission chargée des questions politiques et juridiques.

Ainsi la coexistence des structures du parti et de celles de l'Administration donnent au parti le rôle de décision et d'animation et à l'Administration le rôle d'exécution.

Les institutions financières

Le système bancaire comprend cinq banques dont la Banque Centrale. En outre, il existe cinq institutions financières non bancaires chacune spécialisée dans des activités bien déterminées.

La Banque de la République du Burundi (B.R.B.)

La B.R.B. est l'institut d'émission. Elle détermine le taux de change et le régime de contrôle des changes, fixe les plafonds des crédits aux banques commerciales, délivre les licences d'importation.

La Banque Nationale de Développement Economique (B.N.D.E.)

La B.N.D.E., société d'économie mixte, a pour mission de participer au développement du pays en octroyant des crédits à court terme pour le petit équipement, des crédits à moyen et long terme à l'agriculture, l'industrie, l'artisanat, l'habitat et en prenant des participations dans des sociétés. Outre les ressources intérieures, la B.N.D.E. se procure des ressources extérieures par le biais d'organismes financiers installés à l'étranger, notamment la Caisse Centrale de Coopération Economique de France, la Banque Européenne d'investissement, etc. ...

Trois banques commerciales

- La Banque Belgo-Africaine, filiale de la Banque de Bruxelles;
- La Banque Commerciale du Burundi, filiale de la Société Financière d'Outre-Mer avec la participation de l'Etat et des sociétés privées;
- La Banque de Crédit de Bujumbura, filiale de la Société Générale de Belgique.

Ces trois banques accordent généralement des crédits d'import-export et des crédits à moyen terme.

Cinq institutions financières non bancaires

- La Caisse d'Epargne du Burundi (CADEBU). Elle collecte l'épargne privée en général et accorde des crédits aux particuliers surtout pour le petit équipement et à l'habitat.
- L'Office des Chèques Postaux (C.C.P.).
- Le Holding Arabe Libyo-Burundais, constitué de l'Etat du Burundi et de la Libye, il octroie des crédits à long et moyen terme à l'industrie, à l'agriculture et prend des participations dans les sociétés qu'il finance.
- La Caisse Centrale de Mobilisation et de Financement (CAMOFT). Constituée de l'Etat du Burundi et de la Banque de la République. cette institution collecte l'excédent de trésorerie dégagé par les entreprises du secteur public et du secteur privé en vue de financer les opérations de développement dans le secteur public et d'économie mixte; elle accorde des avances à court terme et des crédits à long et moyen terme.
- La Société Burundaise de Financement (S.B.F.). Société d'économie mixte, la S.B.F. n'est pas encore opérationnelle et devra financer surtout l'agriculture et l'industrie.

Le commerce extérieur

Les échanges extérieurs du Burundi sont caractérisés par la prépondérance du café qui procure au pays plus de 80% des recettes d'exportation. Cette monoculture montre combien l'économie burundaise est vulnérable compte tenu des importantes fluctuations des cours mondiaux de ce produit. Une chute des cours du café affecte les importations en général et ralentit les investissements tout en suscitant des problèmes quant aux dépenses courantes de l'Etat.

Les principaux partenaires du Burundi sont les pays de la C.E.E. et les Etats-Unis pour les exportations (81,9% en 1979) et les pays de la C.E.E. (45,6%) et d'Asie (22,5%) pour les importations. Les échanges entre les pays africains restent faibles et ne représentent que 1,3% pour les exportations et 13% pour les importations.

Tableau 6. Structure des importations

	1976	1977	1978	1979
<u>BIENS DE PRODUCTION</u>	<u>1.463,4</u>	<u>2.125,6</u>	<u>2.640,6</u>	<u>4.126,3</u>
- destinés à l'industrie	948,3	1.399,0	1.732,4	2.527,2
- destinés aux divers Secteurs de la production	515,1	726,6	908,2	1.599,1
<u>BIENS D'EQUIPEMENT</u>	<u>1.509,2</u>	<u>1.437,6</u>	<u>2.103,0</u>	<u>3.581,0</u>
- chaudières, machines	345,6	467,1	454,5	820,0
- pièces et outillages	146,8	130,3	160,3	380,1
- matériel électrique	359,1	314,3	336,0	510,6
- tracteurs, véhicules utilitaires et leurs pièces	521,0	38,7	838,8	949,4
- autres	135,7	117,2	212,8	920,9
BIENS DE CONSOMMATION DURABLES	1.274,7	1.844,2	2.517,1	3.710,9
BIENS DE CONSOMMATION NON DURABLES	779,8	1.270,0	1.581,8	2.302,3
TOTAL	5.027,1	6.077,5	8.842,5	13.720,5

Tableau 7. Structure des exportations

	1976	1977	1978	1979	1980
<u>PRODUITS PRIMAIRES</u>	<u>5.335,3</u>	<u>7.947,8</u>	<u>6.151,7</u>	<u>9.288,0</u>	<u>5.726,0</u>
- Café marchand	8.834,8	7.584,7	5.359,9	8.612,3	5.237,2
- Coton	202,0	7,8	394,2	198,0	102,2
- Peaux brutes	91,7	45,3	87,0	94,2	53,5
- Thé	101,3	173,8	171,0	177,7	108,6
- Minerais	19,2	9,6	16,5	4,6	39,1
- Autres	86,3	126,6	123,1	203,2	185,4
<u>PRODUITS MANUFACTURES</u>	<u>69,2</u>	<u>48,1</u>	<u>81,7</u>	<u>55,0</u>	<u>123,3</u>
- Plaques, ouvrages en fibro- ciment	42,-	32,3	37,8	35,8	66,4
- Couvertures	-	-	-	-	0,7
- Limonades	0,1	0,3	0,6	2,2	2,0
- Préparations alimentaires diverses	-	-	-	-	-
- Ouvrages en métaux	3,6	3,1	3,9	2,1	1,4
- Chaussures	-	-	-	-	-
- Autres	23,3	12,4	39,4	14,9	52,8
<u>AUTRES PRODUITS</u>	<u>15,3</u>	<u>14,9</u>	<u>9,1</u>	<u>10,7</u>	<u>11,3</u>
- Animaux vivants	5,2	7,9	0,6	0,1	
- Poissons vivants	10,1	7,0	8,5	10,6	11,3
TOTAL	5.410,8	8.010,8	6.242,5	9.353,7	5.860,6

Source: Bulletin trimestriel de la B.R.B. n° 75.

La balance des paiements

En général, la balance commerciale a toujours été déficitaire mais le déficit a été régulièrement résorbé par un excédent des transferts unilatéraux.

Exceptionnellement, en 1977, la balance commerciale a accusé un excédent important grâce aux cours mondiaux très élevés du café, ce qui

a, par la suite, incité l'Etat à établir un programme d'investissement assez ambitieux mais les déficits relativement importants qui se sont déclarés les années suivantes amenèrent l'Etat à la prudence.

Tableau 8. Balance des paiements (en millions de FBu.)

	1976	1977	1978	1979	1980
I. <u>BIENS ET SERVICES</u>	<u>-596,9</u>	<u>+1.900,6</u>	<u>-3.991,9</u>	<u>-3.825,7</u>	<u>-5.371,6</u>
Marchandises	+129,2	+2.659,2	-3.722,7	-2.829,6	-5.075,9
Services	-726,1	-758,6	-269,2	-996,1	-295,7
II. <u>TRANSFERTS UNILATERAUX</u>	<u>+2.243,0</u>	<u>+1.542,0</u>	<u>+1.874,8</u>	<u>+2.018,8</u>	<u>+3.344,6</u>
Secteur privé	+365,8	+484,3	+532,2	+184,1	+722,0
Organismes internationaux	+157,0	+127,4	+213,1	+432,7	+616,4
C.E.E.	+711,7	+358,5	+556,4	+616,3	+727,1
Aides bilatérales	+1.008,5	+571,8	+573,1	+785,7	+1.249,1
III. <u>MOUVEMENTS DE CAPITAUX</u>	<u>-146,2</u>	<u>+104,5</u>	<u>+438,3</u>	<u>+1.000,4</u>	<u>+2.055,0</u>
A court terme	-65,4	+86,4	+149,4	+304,4	+934,1
A long terme	-80,8	+18,1	+288,9	+596,0	+1.120,9
IV. <u>REAJUSTEMENT MONETAIRE</u>	<u>+152,7</u>	-	-	-	-
V. <u>TOTAL I+II+III+IV</u>	<u>+1.652,6</u>	<u>+3.547,1</u>	<u>-1.678,8</u>	<u>-906,5</u>	<u>+28,0</u>

Source: Bulletin trimestriel de la B.R.B., n° 75.

Le produit intérieur brut

Le produit intérieur brut est caractérisé par un apport prépondérant du secteur primaire soit 66,7% en 1974 et 62,3% en 1979. L'apport au PIB du secteur secondaire est passé de 10,5% en 1974 à 14% en 1979, tandis que celui du secteur tertiaire n'a augmenté que très lentement.

Le taux de croissance du PIB qui avait été de 2,7% entre 1970 et 1976 est passé à 4,4% entre 1977 et 1979, taux considéré comme satisfaisant, car il est supérieur au taux de croissance démographique (2,2%).

La diminution de la part du secteur primaire au PIB en 1979 est due principalement à l'expansion de l'industrie alimentaire notamment la brasserie. On prévoit une diminution progressive de la contribution au PIB du secteur primaire au profit du secteur secondaire au cours des années 1981-1985.

Tableau 9. Contribution des principaux secteurs au PIB
(en millions de FBu. à prix constant)

Secteur/année	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Secteur primaire (au coût des facteurs)	13.563,9	14.224,5	14.770,3	14.921,8	15.336,6	15.717,9
Secteur secondaire (au coût des facteurs)	2.122,0	2.136,7	2.447,4	3.012,5	3.411,3	3.536,8
Secteur tertiaire (au coût des facteurs)	4.633,8	4.388,6	4.943,8	5.285,5	5.666,4	5.944,3
PIB au coût des facteurs	20.319,7	20.749,6	22.161,5	23.219,8	24.414,3	25.199,0
Impôts indirects moins les subventions	1.598,5	1.436,9	1.905,0	3.453,3	3.198,6	3.150,3
PIB au prix du marché	21.918,5	22.186,7	24.066,5	26.673,1	27.612,9	28.349,3
Indice des prix du PIB (1970 = 100)	124,4	147,3	163,9	183,3	200,0	251,7
Croissance annuelle		1,2%	7,8%	9,8%	3,4%	2,6%

Source: Ministère du Plan.

Epargne et investissements

L'épargne nationale a évolué lentement en 1979 (15,5%) alors que les investissements ont connu un accroissement de 36,3%. Cette faible augmentation a été compensée par de très forts tirages sur emprunts extérieurs.

Malgré l'établissement de l'épargne obligatoire depuis 1977, l'épargne intérieure reste faible et il semble que pour réaliser les objectifs du 3ème Plan quinquennal, la part des ressources extérieures devra atteindre environ 71% du total des ressources nécessaires au financement des programmes du pays contrairement aux prévisions initiales du Plan qui fixaient ce taux à 44,5%.

Les investissements sont principalement effectués par les administrations, secondées par le secteur privé. La part des ménages et des missions religieuses reste encore très faible.

Tableau 10. Epargne et investissements
(en millions de FBu. aux prix courants)

	1978	1979	% Accroissement
1. PIB aux prix du marché	55.225,7	71.355,1	29,2
2. Consommation publique et privée	52.195,1	68.138,5	30,5
3. Epargne intérieure brute	3.030,6	3.216,6	6,1
4. Solde des facteurs + transferts	1.637,3	2.176,2	32,9
5. Epargne Nationale brute	4.667,9	5.392,8	15,5
6. Epargne privée	3.128,3	3.557,1	13,7
7. Epargne publique	1.530,6	1.835,7	19,2
8. Solde des opérations courantes (balance des paiements)	-3.041,2	-5.111,9	68,1
9. Investissements fixes (5-8)	7.709,1	10.504,7	36,3
- Administrations	3.699,1	5.737,8	55,1
- Entreprises	3.580,0	4.266,9	19,2
- Missions religieuses	400,0	450,0	12,5
- Ménages	30,0	50,0	66,7

Tableau 11. Le compte de capital de la Nation
(en millions de FBu. aux prix courant)

Ressources	Emplois			
	1978	1979	1978	1979
Epargne nationale	4.667,9	5.392,8	Investissements fixes	7.709,1 10.504,7
Dons	1.888,2	2.289,0	Accroissements des réserves en devises	-1.507,0 -310,3
Emprunts extérieurs			Accroissements des crédits commerciaux à l'extérieur	2.387,0 697,1
Mouvements des capitaux à court terme, erreurs, omissions	456,0	-292,0	Remboursement emprunts extérieurs	232,3 246,9
TOTAL	8.821,4	11.138,4	TOTAL	8.821,4 11.138,4

Source: Economie burundaise 1979 - Ministère du Plan.

II. BREF HISTORIQUE DE L'INDUSTRIALISATION DU BURUNDI

L'analyse des stratégies adoptées dans le passé pour le développement industriel pourrait permettre de relever les principaux obstacles et de comprendre la situation actuelle. Sur base de l'expérience du passé, il serait alors possible de proposer de nouvelles stratégies pour développer un secteur industriel encore au stade embryonnaire.

Politique d'industrialisation avant l'indépendance (1962)

Le Burundi est entré en contact avec le monde occidental avec l'arrivée des Allemands en 1899. L'occupant a trouvé le pays démunie de toute infrastructure économique et sociale; tout était à faire. Cependant, à la fin de la première guerre mondiale, les Allemands furent contraints d'abandonner leurs colonies; la Société des Nations plaça le Rwanda et le Burundi sous le mandat de la Belgique qui possédait déjà une importante et riche colonie, le Congo (Zaire). Les Allemands n'eurent pas le temps de constituer le minimum d'infrastructure nécessaire pour donner au territoire une économie moderne.

Période de 1918 à 1949

Au cours de cette période, la Belgique qui gouvernait le territoire du Ruanda-Urundi (Rwanda-Burundi) s'efforça de constituer une infrastructure d'accueil: construction de la capitale du territoire (Bujumbura), tracé des routes, construction des dispensaires, alphabétisation de la population, etc. Cependant, ces actions n'étaient pas subordonnées à un plan bien précis. Le domaine de la santé et de l'alphabétisation fut en général laissé aux soins des missionnaires.

En 30 ans, la Belgique parvint à ériger une infrastructure économique non négligeable, mais destinée essentiellement

à la satisfaction des besoins des colons et à l'amélioration de la santé de la population qui constituait une réserve de main-d'oeuvre pour l'exploitation des richesses minières du Congo. Elle s'intéressait plutôt au territoire voisin, le Congo, dont les ressources minières étaient abondantes.

Tableau 12. Evolution des principales productions du Ruanda-Urundi

Production	1938		1948		1949	
	Quantité	Valeur en milliers de francs	Quantité	Valeur en milliers de francs	Quantité	Valeur en milliers de francs
Café et brisures	3.195 T	18.114	8.779 T	180.840	7.850 T	196.025
Coton égrené	1.008 T	5.251	1.250 T	38.125	1.325 T	31.075
Cassitérite	1.383 T	22.692	1.900 T	95.000	2.267 T	138.954
Beurre	39 T	419	354 T	12.820	298 T	10.737
Fromage	4 T	indéterminé	37 T	1.596	25 T	1.016
Briques	9.000.000		66.670.000	23.075	74.612.000	29.817
Tuiles et dalles	202.000	762	4.137.000	4.537	4.197.000	5.026
Savon	12 T	35	300 T	2.700	620 T	6.200
Froment	88 T	indeterminé	363 T	1.735	380 T	1.817
Electricité industrielle	-	-	850.000KWh	229	140.000KWh	378

Source: Plan décennal pour le développement économique et social du Ruanda-Urundi, "Bruxelles", 1951.

L'activité industrielle et commerciale s'est développée entre 1938 et 1949 à cause de la seconde guerre mondiale. Les produits dont les importations étaient rendues difficiles par la guerre ont été peu à peu fabriqués sur place tout comme l'exploitation des ressources minières nécessaires à l'industrie de guerre européenne a été accélérée. Le nombre d'entreprises exerçant des activités industrielles est passé de 70 en 1938, à 75 en 1939, à 80 en 1940, à 130 en 1941, à 189 en 1947, à 299 en 1948, à 298 en 1949. Toutefois, il est à noter que la majorité

des entreprises sont de modeste envergure telles que des entreprises équipées de moulin à marteau pour moudre le manioc ou tout simplement des entreprises disposant uniquement de matériel roulant comme équipement (briqueteries par exemple). Les principales productions sont mentionnées dans le tableau 12 ci-dessus. En outre la faible consommation de l'électricité industrielle montre la faiblesse de la production industrielle.

Période de 1950 à 1961

Pour la première fois, la Belgique décida en 1950 de planifier l'espace économique formé par le Burundi, le Rwanda et l'Est du Zaïre (la région des Grands-Lacs), en élaborant un plan décennal de développement économique et social du Ruanda-Urundi (1951-1960).

Dans le domaine industriel, le plan décennal présentait un inventaire succinct des possibilités d'industrialisation axées principalement sur la valorisation des produits d'origine végétale et animale.

Dans le domaine géologique et minier, le plan décennal prévoyait d'effectuer le levé de la carte du Ruanda-Urundi et des prospections spécialement au Rwanda. La politique de l'Etat était de confier aux entreprises privées l'étude et l'exploitation des richesses minières tout en se réservant le droit de les contrôler et de leur imprimer l'impulsion conforme à l'intérêt général, de participer à leur gestion et à leurs bénéfices.

En 1950, 90% des ressources minières exploitées se trouvaient au Rwanda et c'est pourquoi le développement minier a porté principalement sur ce territoire; toutes les recherches et prospections minières prévues dans le plan décennal devaient se dérouler au Rwanda. C'est ainsi qu'au Burundi, ce secteur est toujours resté très peu développé jusqu'aujourd'hui, les autorités de tutelle ayant considéré que le sous-sol du Burundi était pauvre. En contrepartie, presque toutes les industries manufacturières devaient s'installer au Burundi, à Bujumbura.

Les projets industriels et miniers programmés dans le plan décennal nécessitaient une consommation d'énergie accrue. C'est pourquoi il a été prévu dans le plan de construire une centrale

à la satisfaction des besoins des colons et à l'amélioration de la santé de la population qui constituait une réserve de main-d'oeuvre pour l'exploitation des richesses minières du Congo. Elle s'intéressait plutôt au territoire voisin, le Congo, dont les ressources minières étaient abondantes.

Tableau 12. Evolution des principales productions du Ruanda-Urundi

Production	1938		1948		1949	
	Quantité	Valeur en milliers de francs	Quantité	Valeur en milliers de francs	Quantité	Valeur en milliers de francs
Café et brisures	3.195 T	18.114	8.779 T	180.840	7.850 T	196.025
Coton égrené	1.008 T	5.251	1.250 T	38.125	1.325 T	31.075
Cassitérite	1.363 T	22.692	1.900 T	95.000	2.267 T	138.954
Beurre	39 T	419	354 T	12.820	298 T	10.737
Fromage	4 T	indéterminé	37 T	1.596	25 T	1.016
Briques	9.000.000		66.670.000	23.075	74.612.000	29.817
Tuiles et dalles	202.000	762	4.137.000	4.537	4.197.000	5.026
Savon	12 T	35	300 T	2.700	620 T	6.200
Froment	88 T	indeterminé	363 T	1.735	380 T	1.817
Electricité industrielle	-	-	850.000KWh	229	140.000KWh	378

Source: Plan décennal pour le développement économique et social du Ruanda-Urundi, "Bruxelles", 1951.

L'activité industrielle et commerciale s'est développée entre 1938 et 1949 à cause de la seconde guerre mondiale. Les produits dont les importations étaient rendues difficiles par la guerre ont été peu à peu fabriqués sur place tout comme l'exploitation des ressources minières nécessaires à l'industrie de guerre européenne a été accélérée. Le nombre d'entreprises exerçant des activités industrielles est passé de 70 en 1938, à 75 en 1939, à 80 en 1940, à 130 en 1941, à 189 en 1947, à 299 en 1948, à 298 en 1949. Toutefois, il est à noter que la majorité

Tableau 13

<u>Matières premières</u>	<u>Industries</u>
<u>1. Produits d'origine végétale</u>	
- Plantes oléagineuses: arachides, ricin palmier	Huilerie, fabrique de tourteaux, ali- ments pour bétail, savonneries, margarineries.
- Plantes textiles coton, plantes à fibres dures	Filature et tissage des tissus, divers, couvertures, confection, corderies, sacs.
- Plantes à amidon et sucre	Minoteries, brasseries de bananes et sorgho, distilleries, levures alimentaires et de panification, fabrication de pâtes alimentaires. Biscuiteries, amidonnerie, tapioca, sucrieries, glucoseries, vinaigreries.
- Tabac	Fabrique de cigarettes et cigares.
- Plantes à parfum	Extraits et lotions.
- Légumes et fruits	Conserves et jus.
- Papaye	Papaine.
- Plantes à épices	Préparations diverses.
<u>2. Produits d'origine animale</u>	
- Lait	Lait concentré stérilisé, beurre, fromages.
- Viandes	Conserves, concentrés.
- Peaux	Tannerie, objets en cuir, chaussures.
- Déchets	Colles fortes, gélatines.
- Os	Encaustiques.
<u>3. Industries diverses</u>	
	Emballages métalliques, montage de vélos, clouteries, houes et machettes, casserolles, quincaillerie.

hydroélectrique de 83.800 KW sur la Ruzizi à la frontière du Congo Zaïre) - Rwanda. Cette centrale a été conçue pour alimenter une partie du Rwanda et du Congo (Zaïre) ainsi que la ville de Bujumbura (Burundi).

En matière d'industrialisation, les interventions de l'Etat se limitaient uniquement à la création d'infrastructure d'accueil et à la mise en place des mécanismes institutionnels, les investissements directs devant être effectués par le secteur privé. C'est pourquoi le plan décennal n'a chiffré que les investissements publics qui s'élevaient à 9.700.000 F ^{1/} pour le développement minier, à 4.800.000 F pour le développement industriel et commercial, à 300.000.000 F pour l'électrification, soit 9,2% de tous les investissements prévus.

Ce premier plan de développement économique et social du Ruanda-Urundi a servi de base à tous les plans et politiques ultérieurs de développement industriels du Burundi; les projets industriels qui n'ont pu être réalisés au cours de cette période décennale ont presque toujours été reportés dans les plans de développement qui ont suivi.

La majorité des entreprises industrielles du Burundi ont été installées au cours des années 1950-1960 et avaient été généralement conçues pour satisfaire les marchés du Rwanda, du Burundi et de l'Est du Zaïre; les principales activités qui ont été créées au cours de cette période sont reprises dans les chapitres qui suivent.

Politique d'industrialisation après l'indépendance

Après l'indépendance du pays en 1962, l'on peut distinguer quatre périodes qui correspondent en quelque sorte à des plans de développement économique et social. Comme par hasard, ces périodes correspondent aussi à des changements politiques importants lesquels influencent beaucoup l'attitude des pouvoirs publics à l'égard du développement du pays.

^{1/} Le franc du Ruanda-Urundi correspondait au franc belge.

Période de 1962 à 1967

A la fin du plan décennal de développement économique et social du Ruanda-Urundi en 1960, le Gouvernement du Ruanda-Urundi a confié à l'Association Européenne de Sociétés d'Etudes pour le Développement (A.S.E.D.) une étude globale du Rwanda et du Burundi en vue de l'établissement d'un programme de développement économique et social. Le rapport très bien détaillé fut établi en 1961 et n'était rien d'autre qu'un plan décennal de développement économique du Rwanda et du Burundi non encore officialisé et couvrant la période 1962-1971.

En 1960-1961, le pays fut fortement secoué par une multitude de mouvements pour l'indépendance.

Le pays accéda à l'indépendance en 1962 et les autorités nationales s'efforcèrent de rétablir l'ordre et de dissiper les luttes internes qui commençaient à apparaître; le développement économique du pays semblait être remis au second plan. En effet, l'étude globale de développement du Rwanda et du Burundi élaborée par l'A.E.S.E.D. en 1961 n'a pas eu de suite et la période 1962-1967 s'est caractérisée par l'absence d'un plan de développement économique et social du pays.

En 1963, l'union économique entre le Burundi et le Rwanda fut rompue, tandis qu'une guerre civile éclatait à l'Est du Zaïre.

Tous ces événements ont eu pour conséquence la stagnation de l'économie du Burundi voire même un recul de certaines activités économiques; les entreprises industrielles implantées à Bujumbura qui avaient été conçues pour satisfaire les marchés du Rwanda, du Burundi et de l'Est du Zaïre furent obligées de travailler en dessous de leur capacité ou de fermer.

Tableau 14. Evolution des principales productions industrielles du Burundi

Activité	1949	1960	1963	1965	1967	Capacité utilisée en 1967
INDUSTRIE ALIMENTAIRE						
Huile de coton	28 tonnes	1.500 tonnes	315,5 tonnes	367,5 tonnes	340 tonnes	23 %
Tourteaux de coton	100 tonnes	5.500 tonnes	1.110 tonnes	1.290 tonnes	1.200 tonnes	25 %
Café marchand (vert)	7.850 tonnes	20.136 tonnes	9.000 tonnes	13.000 tonnes	18.900 tonnes	19 %
Brasserie	-	227.000 Hl	145.600 Hl	227.000 Hl	208.000 Hl	65 %
Lait	2.000 l/jour	2.500 l/jour	-	1.400 l/jour	200 l/jour	20 %
Rizeries	-	396 tonnes	39 tonnes	39,4 tonnes	100 tonnes	3 %
Limonades, eaux gazeuses	-	24.000 Hl	18.000 Hl	19.000 Hl	25.600 Hl	85 %
INDUSTRIE TEXTILE						
Coton (égrenage)	1.325 tonnes	10.310 tonnes	5.008 tonnes	6.107 tonnes	3.000 tonnes	20 %
Couvertures	-	498.000 pièces	636.000 pièces	488.700 pièces	396.000 pièces	44 %
Confection (friperie)	-	478 tonnes	112 tonnes	82 tonnes	90 tonnes	30 %
FABRICATIONS METALLIQUES						
Casseroles en aluminium	-	338 t. (1958)	56 tonnes	25 tonnes	-	0 %
Tôles galvanisées	-	-	150 tonnes	250 tonnes	-	-
Chaudronneries	-	1.600 tonnes	-	-	1.200 tonnes	52 %
Clouterie	-	356 tonnes	-	-	-	0 %
Houes	-	-	-	57.658 pièces	15.000 pièces	2,5 %
MATERIAUX DE CONSTRUCTION						
Carreaux et dalles a/	-	18.000 m ²	9.000 m ²	6.000 m ²	1.500 m ²	6 %
Produits en fibro-ciment	-	632 t. (1959)	1.696 tonnes	1.560 tonnes	1.840 tonnes	31 %
Ciment (mouture)	-	2.164 tonnes	-	-	-	0 %
Chaux	1.703 tonnes	493 tonnes	négligeable	négligeable	négligeable	0 %
INDUSTRIE CHIMIQUE						
Savon	620 tonnes	2.987 tonnes	699 tonnes	884 tonnes	900 tonnes	26 %
Oxygène	-	3.280 m ³ /mois	2.057 m ³ /mois	1.235 m ³ /mois	1.500 m ³ /mois	15 %
Acétylène	-	-	5.224 kg	3.280 kg	3.600 kg	1,5 %
Chaussures en plastique	-	-	244.546 paires	285.335 paires	250.000 paires	42 %
Peintures et vernis	-	-	200 tonnes	157 tonnes	360 tonnes	30 %

a/ Les chiffres de 1963 et 1965 sont des estimations.

Premier plan quinquennal de développement économique et social 1968-1972

En novembre 1966, la royauté fut abolie et le Burundi devint une République. Les nouvelles autorités critiquèrent le manque de dynamisme du régime précédent et décidèrent de maintenir l'ordre et de promouvoir le bien-être de la population. A cette fin, un plan quinquennal de développement économique et social fut élaboré pour couvrir la période 1968-1972.

Dans le domaine industriel, le premier plan quinquennal de développement économique et social recommandait de mettre tout en oeuvre pour que les industries existantes puissent reconquérir les marchés limitrophes du Burundi en accordant des avantages aux industries exportatrices et en concluant des accords commerciaux ou interrégionaux.

La création d'industries nouvelles était mentionnée d'une façon indicative en se référant aux possibilités décrites dans le plan décennal de développement économique et social du Ruanda-Urundi 1951-1960 (voir tableau n° 13) et dans un rapport de synthèse de la Communauté Economique Européenne, "POSSIBILITES D'INDUSTRIALISATION DES ETATS AFRICAINS ET MALGACHES", Région des Grands-Lacs, Vol. 1, décembre 1966". En général, l'initiative devait être laissée aux privés, l'Etat s'occupant de quelques projets de valorisation des productions animales et végétales.

Dans cette perspective, les possibilités de création de nouvelles industries portaient sur les projets suivants: deux laiteries, une rizerie, deux usines à thé, une usine textiles, fabrication d'engrais, fabrication d'insecticides, industrie du poisson, fonderie, rechapage de pneus, fabrication de piles électriques, menuiserie, biscuiterie, pâtes alimentaires, malterie, aliments pour bétail, bouchons couronnes, emballages métalliques, céramique, verres creux, panneaux de particules, corderie, tannerie, essences de parfums, cigarettes, ateliers de montage de vélos et radios, minoterie, conserverie de fruits, chaussures en cuir, conditionnement de produits pharmaceutiques.

Dans le domaine de l'artisanat, quelques projets étaient mentionnés d'un façon indicative et tout restait à faire quant à l'organisation et

à l'encadrement de ce secteur encore mal connu.

Dans le domaine minier, le plan prévoyait la poursuite des prospections géophysiques et des recherches minéralogiques.

A la fin du premier plan quinquennal, les investissements publics pour les secteurs industrie et mines d'un volume de 602 million de FBu. ne se sont réalisés qu'à 44% dont 20% pour une usine textile qui n'a jamais fonctionné à cause d'une mauvaise conception. Les investissements du secteur privé ne se sont élevés qu'à 13 millions de FBu. En outre, les industries existantes n'ont guère amélioré leur capacité et restaient pratiquement toutes au niveau de 1967.

Deuxième plan quinquennal 1973-1977

Dans le domaine industriel, le premier plan quinquennal avait mis l'accent sur l'utilisation des capacités industrielles existantes.

Le deuxième plan quinquennal recommandait de créer de nouvelles capacités orientées vers le marché intérieur et basées sur la transformation des produits agricoles et miniers.

Dans le domaine minier, c'était la poursuite des recherches géologiques et minières et l'exécution des études sur l'exploitation du nickel, pour un investissement total de 350,8 millions de FBu.

Aucune action concrète n'était prévue pour l'artisanat.

A la fin du deuxième plan quinquennal, les projets dont le financement était assuré dans le cadre multilatéral, bilatéral ou par l'Etat se trouvaient presque tous en cours de réalisation: usine à thé, usine textiles, rizerie, instruments aratoires, conditionnement des produits pharmaceutiques, tandis que les investissements du secteur privé portaient sur les projets suivants: une savonnerie, sachets en plastique, fabrication d'insecticides, fabrication d'allumettes, extension de la brasserie et limonaderie. La plupart de ces projets vont se retrouver dans le troisième plan quinquennal de développement économique et social.

En général, le premier et le second plan quinquennal ont atteint peu des objectifs fixés. Outre qu'ils constituaient seulement un

Tableau 15. Investissements prévus dans le secteur industriel
1973-1977
 (en millions de FBu.)

Projets	Coûts	Financement
Usine textile	300	Chine
Rizerie	25	FED
Tannerie	75	-
Usines à thé	100	FED
Exploitation de la tourbe	3	-
Chaux hydratée	34	-
Instruments aratoires	60	Corée du Nord
Insecticides	55	-
Produits pharmaceutiques	15	Etat
Briqueterie	57	-
Articles en céramique	15	-
Programme d'études	60	-
- parc industriel et artisanal		
- raffinage de sucre		
- valorisation des produits animaux		
- aliments pour bétail		
- engrais organique		
- article en plastique		
- boîtes en bois		
- sacs en fibres de bananes		
- fonderie		
TOTAL	1.063	

programme d'investissements publics, ils n'ont jamais revêtu un caractère obligatoire. Les pouvoirs publics n'ont pas non plus apporté un encadrement suffisant et les mécanismes institutionnels étaient quasi inexistant. Le Service de l'Industrie comprenait un personnel d'une formation de bas niveau et la BNIE, la seule institution spécialisée dans le financement des investissements industriels était d'une création récente et ne disposait pas de suffisamment de fonds; entre 1968 et 1972, la BNIE a participé au total des financements effectués à concurrence de 0,4%.

Malgré les avantages prévus dans le Code d'Investissements instauré en 1967, le secteur privé sur lequel comptait les deux plans quinquennaux a effectué peu d'investissement en raison des difficultés résultant des coûts élevés de transport, de l'étroitesse du marché, du faible pouvoir d'achat et de l'instabilité politique.

C'est sur base de ces expériences du passé que le troisième plan quinquennal 1978-1982 essaie de corriger les faiblesses des deux plans précédents tout en tenant compte des facteurs défavorables propres à la situation économique du Burundi.

Troisième plan quinquennal 1978-1982

Le début du troisième plan quinquennal coïncide avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau Président de la République (1er novembre 1976).

Dès leur arrivée au pouvoir, les nouvelles autorités font une "Déclaration sur les objectifs fondamentaux du Mouvement du 1er novembre" qui va alors constituer la base du troisième Plan de développement économique et social. En général, cette Déclaration prône l'instauration de la paix et de la justice sociale ainsi que la relance des activités de développement. Les objectifs et stratégies adoptés pour le développement industriel seront traités dans les chapitres qui suivent.

III. STRUCTURE DU SECTEUR INDUSTRIEL

Inventaire des diverses industries du Burundi

D'une manière générale, la plupart des industries se consacraient à la valorisation des produits d'origine agricole et, dans une moindre mesure, à ceux d'origine animale.

Presque toutes les activités industrielles sont concentrées à Bujumbura, la seule ville qui dispose d'une infrastructure d'accueil, d'eau et d'électricité en suffisance. Toutefois, les autorités actuelles s'efforcent de créer des infrastructures d'accueil dans les autres régions en vue de décentraliser l'industrie et le Code des Investissements prévoit des avantages non négligeables aux investisseurs installés en dehors de la zone de Bujumbura.

Principales activités industrielles

Bien qu'il soit difficile de faire une nette séparation entre les activités industrielles et les activités artisanales, certains pays adoptent des critères pour classer les activités suivant les catégories "grande, moyenne, petite industrie et artisanat". Comme il n'existe pas de critères universellement reconnus et applicables à tout pays, toute tentative de classification se fait dans un contexte national.

Au Burundi, la documentation sur la structure du secteur industriel est peu abondante et n'est pas du tout mise à jour. Une enquête que nous avons menée en novembre 1981 donne les résultats repris dans le tableau qui suit. Les activités retenues sont celles de transformation donnant lieu à la création d'au moins 15 emplois et à l'utilisation pour la transformation d'un équipement motorisé, les autres activités de production étant considérées comme artisanales.

Tableau 16. Principales activités industrielles

Activité	Nombre d'entreprises			Capacité annuelle	Capacité utilisée 1979/80
	Privées	Mixtes	Publiques		
INDUSTRIE EXTRACTIVE					
-Concassage des pierres	2	-	-	-	-
INDUSTRIE AGRICOLE					
-Déparchage du café	-	-	4	100.000 T	28%
-Usinage du thé	-	-	3	3.000 T	51%
-Décorticage du paddy	1	-	1	5.000 T	84%
-Egrenage du coton	-	-	1	15.000 T	14%
-Minoterie	-	1	-	15.000 T	(0)
-Cigarettes	1	-	-	140.000.000 pièces	93%
-Abattoir	-	-	1	450 bêtes par jour	16%
INDUSTRIE ALIMENTAIRE					
-Huile de coton	1	-	-	1.500 T	23%
-Bière	-	1	-	750.000 Hl	70%
-Limonaides, eaux gazeuses	-	(1)	-	-	-
-Lait	1	-	1	10.840 l/jr	3%
-Fromage	-	-	1	200 kg/jr	43%
-Glaces	-	(1)	-	-	-
-Boulangerie	1	-	-	7.200 pains par jour	98%
-Poissons fumés, Séchés, congelés	1	-	1	2.000 T	8%
-Confitures, concentrés de tomates	(1)	-	-	63 T	39%
-Aliments pour bétail	1	-	-	-	-
INDUSTRIE TEXTILE ET CUIR					
-Filature, tissage, impression	-	-	1	9.000.000 m	14%
-Couvertures	1	-	-	600.000 pièces	62%
-Confection	2	-	-	2.000 te- nues par jr	25%
-Conditionnement (friperies)	(1)*	-	-	300 T/mois	69%
FABRICATIONS METALLIQUES					
-Charpentes, chaudronnerie, meubles métalliques, profilés	6	-	-	4.000 T	75%
-Ondulation des tôles galvanisées	2	-	-	4.000 T	15%
-Casseroles en aluminium	(1)	-	-	300 T	(0)%
-Clouterie	1	-	-	340 T	29%
PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES					
-Produits en fibro-ciment	1	-	-	10.000 T	33%
-Briqueterie	1	-	-	12.000 T	0%
-Ciment pouzzolanique	-	-	1	15.000 T	6%
-Carrelage	-	-	1	9.000m ²	47%
INDUSTRIE CHIMIQUE					
-Oxygène	1	-	-	10.000m ²	37%
-Acétylène	(1)	-	-	264 T	3%
-Savons	2	-	-	3.500 T	47%
-Peintures et vernis	2	-	-	3.000 T	20%
-Insecticides	-	1	-	2.000 T	63%
-Médicaments (conditionnement)	-	-	1	15 millions de cés	70%
-Matelas en mousse	1	-	-	150 T	25%
-Allumettes	1	-	-	15 million de boîtes	80%
INDUSTRIE DU PLASTIQUE					
-Chaussures en plastiques	1	-	-	654.000 paires	67%
-Sachets en plastique	1	-	-	300 T	27%
ATELIERS DE REPARATION ET GARAGES					
-Réparation appareils électriques	1	-	-	240 moteurs	60%
-Garages	6	-	2	-	-
INDUSTRIE DU BOIS ET DU PAPIER					
-Menuiseries	4	-	2	-	-
-Imprimeries	3	-	1	-	-
TOTAL	46	3	22		

* Les chiffres entre parenthèses ne signifient pas une unité industrielle à part, mais une activité exercée par une entreprise déjà mentionnée pour un autre produit.

Le niveau de production

Dans l'ensemble, le secteur industriel a connu une nette amélioration en 1979/80 par rapport aux années qui ont suivi l'indépendance. Toutefois, aujourd'hui encore la plupart des entreprises alimentaires travaillent à moins de la moitié de leur capacité en raison de la faiblesse du secteur agricole qui ne fournit pas assez de matières premières.

Dans la branche de textile et du cuir, l'usine textile qui vient de démarrer sa production ne pourra utiliser 50 % de la capacité que dans trois ans au plus tôt malgré les mesures protectionnistes prises par les autorités.

Les entreprises qui travaillent en dessous de leurs capacités (moins de 50 %) parviennent à se maintenir grâce à leur situation monopolistique favorisée par une politique protectionniste. Les entreprises publiques reçoivent des subventions, tandis que les entreprises privées exercent parallèlement des activités commerciales ou bien, faute de concurrence, elles pratiquent des prix très élevés.

Tableau 17. Utilisation des capacités (en %)

Entreprises	0-20 %	21-40 %	41-49 %	50-60 %	61-80 %	81-100 %	
Privées	5	9	2	1	9	2	28
Mixtes	0	0	0	0	2	0	2
Publiques	5	5	2	3	2	1	18

Sur 48 entreprises qui ont donné leur capacité de production, 42 % seulement utilisent au moins 50 % de leurs capacités et 50 % des entreprises doivent trouver en principe d'autres ressources pour survivre ou se maintiennent par spéculation grâce à leur situation de monopole. Sur les 71 entreprises retenues, plus de la moitié jouissent d'une situation de monopole et 14 % environ reçoivent des subventions de la part de l'Etat ou des Organismes Internationaux.

L'origine des matières premières

La majorité des entreprises utilisent des matières premières importées, en plus des matières auxiliaires qui sont aussi en général importées. Le tableau ci-dessous donne les matières premières principales et laisse de côté les matières auxiliaires.

Tableau 18.

Activité	Matières premières importées (%)	Activité	Matières premières importées (%)
<u>INDUSTRIE EXTRACTIVE</u>		<u>FABRICATIONS METALLIQUES</u>	
Concassage des pierres	0 %	Charpentes, chaudronnerie, meubles métalliques, profilés	100 %
<u>INDUSTRIE AGRICOLE</u>		Ondulation des tôles	100 %
Déparchage du café	0 %	Casseroles en aluminium	(100 %)
Usinage du thé	0 %	Clouterie	100 %
Décorticage du paddy	0 %	<u>PRODUITS MINERAUX NON METALL.</u>	
Egrenage du coton	0 %	Briqueterie	0 %
Abattoir	0 %	Ciment pouzzolanique	36 %
Minoterie	60 %	Produits en fibro-ciment	100 %
Cigarettes	100 %	Carrelage	80 %
<u>INDUSTRIE ALIMENTAIRE</u>		<u>INDUSTRIE CHIMIQUE</u>	
Huile de coton	0 %	Oxygène (bonbonnes)	100 %
Glaces	0 %	Acétylène	100 %
Conservation de poissons	0 %	Matelas en mousse	100 %
Concentrés de tomates	0 %	Peintures et vernis	100 %
Confitures	0 %	Médicaments	100 %
Fromage	0 %	Savons	50 %
Aliments pour bétail	0 %	Insecticides	2 %
Lait	6 %	<u>INDUSTRIE DU PLASTIQUE</u>	
Bière	100 %	Chaussures en plastique	100 %
Limonades	100 %	Sachets en plastique	100 %
<u>INDUSTRIE TEXTILE ET CUIR</u>		<u>ATELIERS DE REPARATION, GARAGES</u>	
Filature, tissage, impression (coton)	0 %	Réparation appareils électriques (matériel)	100 %
Confection	50 %	Garages (pièces de rechange)	100 %
Couvertures	100 %	<u>INDUSTRIE DU BOIS, PAPIER</u>	
Friperies (conditionnement)	100 %	Imprimeries (papier, encre)	100 %
		Menuiseries	
		- Basile	100 %
		- Mobirundi	20 %
		- Kaloutas	100 %
		- Autres	0 %

Seules les industries de valorisation des produits agricoles utilisent des matières premières locales, les autres industries utilisant presque exclusivement des matières premières importées. La minoterie qui a déjà commencé sa production d'essai devra dans les premières années importer du blé, le blé local n'étant pas bon pour la panification.

L'usine de cigarettes importe le tabac pour le moment en attendant l'intensification de cette culture.

Bien que la seule brasserie et limonaderie du pays commence à manifester la volonté d'utiliser certaines matières premières locales, l'inexistence des cultures d'orge conduira pour longtemps cette entreprise à importer en grande partie ses matières premières.

Quant à la branche du textile et du cuir, elle sera de plus en plus amenée à utiliser des matières premières locales grâce au démarrage d'une usine textile en 1981 et d'une tannerie prévue en 1982.

Les ressources minérales étant encore mal connues et les ressources forestières pratiquement inexistantes, les autres branches de l'industrie resteront longtemps tributaires de l'extérieur.

L'emploi

En 1979, le Ministère du Plan et le Ministère des Affaires Sociales et du Travail ont recensé 1.480 emplois dans l'industrie extractive et 6.380 emplois dans l'industrie manufacturière.

"Les entreprises agro-industrielles totalisent environ 3.000 emplois particulièrement axés vers les entreprises alimentaires et l'usine textile qui vient de démarrer".

Le nombre de salariés dans le secteur industriel était réparti comme suit:

Tableau 19. Emploi dans le secteur industriel

Activité	Entreprises privées	Entreprises mixtes	Entreprises publiques	Total
-Industrie extractive	200	530	750	1.480
-Produits alimentaires, boissons, tabacs	620	810	40	1.430
-Textiles, habillements, cuir	640	80	690	1.510
-Bois, ouvrages en bois	630	-	-	630
-Papier, imprimerie	570	-	130	700
-Industrie chimique et associé	470	60	-	530
-Produits minéraux non métalliques	580	-	100	680
-Ouvrages en métaux, machines, matériel	940	-	20	960
TOTAL	4.650	1.480	1.730	7.860

Source: Revue des Statistiques du Travail n°2, Bujumbura, Avril 1980.
(Ministère du Plan, Ministère des Affaires Sociales et du Travail).

Les salaires

En général, la main-d'oeuvre est très bon marché au Burundi. Une enquête faite auprès d'une cinquantaine d'entreprises industrielles montre que le salaire moyen d'un cadre de direction est de 47.000 FBu., ce qui correspond à peu près au Salaire Minimum Légal en France. En moyenne, le salaire mensuel se présente comme suit:

- Cadre de direction et technique 47.000 FBu.;
- Ouvrier qualifié 15.000 FBu.;
- Ouvrier semi-qualifié 8.500 FBu.;
- Manoeuvre (SMIG) 110 FBu. par jour.

Toutefois, ces salaires doivent être majorés des avantages sociaux et autres donnés en nature. Ces avantages représentent environ 35 % des barèmes sus-mentionnés.

Pour les expatriés et généralement européens, les salaires mensuels sont entre 10 et 20 fois plus élevés que ceux des cadres nationaux. Cette faiblesse des salaires face aux dépenses relativement élevées surtout dans la zone de Bujumbura poussent la plupart des salariés à rechercher d'autres sources de revenus surtout dans le petit commerce.

Les débouchés des produits manufacturés

En général, les produits manufacturés sont destinés au marché intérieur. Les produits exportés sont principalement axés sur les cultures industrielles ayant subi un premier traitement à savoir le café, qui procure l'essentiel des devises dont le pays a besoin, ainsi que le thé.

Tableau 19. Structure des exportations (tonnes, millions de FBu.)

	1979		1980	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur
<u>Produits primaires</u>	<u>32.130</u>	<u>9.288,0</u>	<u>21.474</u>	<u>5.726,0</u>
Café marchand	27.137	8.612,3	18.525	5.237,2
Coton	1.760	198,0	737	102,2
Peaux brutes	363	94,2	181	53,5
Thé	1.545	177,7	1.267	108,6
Minerais	18	2,6	133	39,1
Autres	1.307	203,2	631	185,4
<u>Produits manufacturés</u>	<u>963</u>	<u>55,0</u>	<u>1.453</u>	<u>123,3</u>
Produits en fibro-ciment	665	35,8	1.080	66,4
Couvertures	-	-	3	0,7
Limonades, eaux gazeuses	116	2,2	74	2,0
Ouvrages en métaux communs	11	2,1	6	1,4
Autres	171	14,9	290	52,8
- linters de coton				
- huile de coton				
- tourteaux de coton				
- produits chimiques				
<u>Autres produits</u>	<u>1</u>	<u>10,7</u>	<u>1</u>	<u>11,3</u>
Animaux vivants	1	10,7	1	11,3
TOTAL	33.094	9.353,7	22.928	5.860,6

Source: Statistiques de la B.R.B. - cfr tableau 7

Presque toutes les entreprises industrielles produisent pour le marché intérieur à part les entreprises de première transformation des produits primaires, principalement le traitement du café, qui représente environ 94 pour cent du volume des exportations.

La valeur de production industrielle

Les derniers comptes économiques du Burundi datent de 1977 et deux de 1978 sont en cours de préparation. Bien qu'il soit possible d'estimer la valeur de la production industrielle en 1979 et 1980, certaines données se révèlent difficiles à trouver dans un délai relativement court, surtout que certaines entreprises acceptent difficilement de fournir tous les renseignements.

Toutefois, les données contenues dans les comptes économiques 1977 permettent d'appréhender l'importance des différentes branches du secteur industriel.

Tableau 20. Compte de production
(en millions de FBu.)

Activité	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée	Production
Industrie agricole (usinage du café; égrenage du coton; usinage du thé; décorticage du paddy)	6.646,3	102,5	6.748,8
Industrie alimentaire:			
- Laiterie, fromagerie;	24,4	22,0	46,4
- Bière, limonades, huiles, poissons, confiserie;	777,8	1.621,1	2.398,9
- Boulangeries (artisanales);	212,2	119,2	331,4
- Boucheries	84,1	101,6	185,7
Industrie textile, confection-cuir	436,6	133,3	569,9
Industrie du bois et du papier	164,9	171,6	336,4
Industrie mécanique et garages	430,1	403,3	833,4
Industrie chimique et matériaux de construction	288,0	178,4	466,4
Total	9.064,4	2.853,0	11.917,4

Source: Les Comptes Economiques 1977, Ministère du Plan.

Depuis 1977 jusqu'en 1979, la production du secteur industriel n'a pas évolué sensiblement en volume sauf pour les cultures industrielles qui connaissent des fluctuations pour des causes incontrôlables. Au cours de cette période, on n'a pratiquement pas enregistré de nouvelles activités industrielles; la plupart de nouvelles entreprises ont commencé leurs activités vers fin 1979 ou au cours de l'année 1980.

Bien que la valeur de la production de l'industrie agricole représente plus de 50 % de la valeur de toute la production du secteur, cette branche fournit la valeur ajoutée la plus faible par rapport aux autres activités. Cette branche est largement dominée par l'usinage du café dont la consommation intermédiaire est de plus de 6.000 millions de FBu. et les salaires d'environ 400 ouvriers représentant plus ou moins 50 % de la valeur ajoutée de toute la branche. Par contre, les amortissements restent faibles, les installations étant déjà vieilles.

Les relations interindustrielles

En général, les entreprises industrielles du Burundi sont conçues pour satisfaire immédiatement les besoins des consommateurs; les relations interindustrielles sont quasi inexistantes. Cela s'explique, d'une part, par le fait que la plupart des industries importent les matières premières dans une forme semi-finie faute d'industrie de base comme une sidérurgie, une cimenterie, etc. D'autre part, les industries de première transformation des produits agricoles ne font en réalité qu'un conditionnement soit pour l'exportation (cultures industrielles), soit pour la consommation directe.

Les relations interindustrielles n'existent que dans la branche de l'industrie textile où le coton est traité jusqu'au stade fini. L'usine textile qui vient de démarrer devra traiter 2.100 tonnes de coton par an fourni par le COCERCO qui dispose d'une usine d'égrenage, tandis que les grains seront livrés à une huilerie. L'usine textile livre les tissus aux ateliers de confection et les sous-produits de l'huilerie sont utilisés dans les mélanges d'aliments pour bétail.

Quelques relations existent entre l'abattoir et les boucheries et plus tard la minoterie devra livrer ses produits et sous-produits aux

boulangeries, à la brasserie et à une usine d'aliments pour bétail, dont l'installation est prévue en 1982.

A part le coton qui a fait naître des relations entre quelques unités industrielles, les autres activités n'ont pratiquement pas de liaison entre elles.

Les quelques relations existantes entre diverses activités industrielles sont schématisées ci-après.

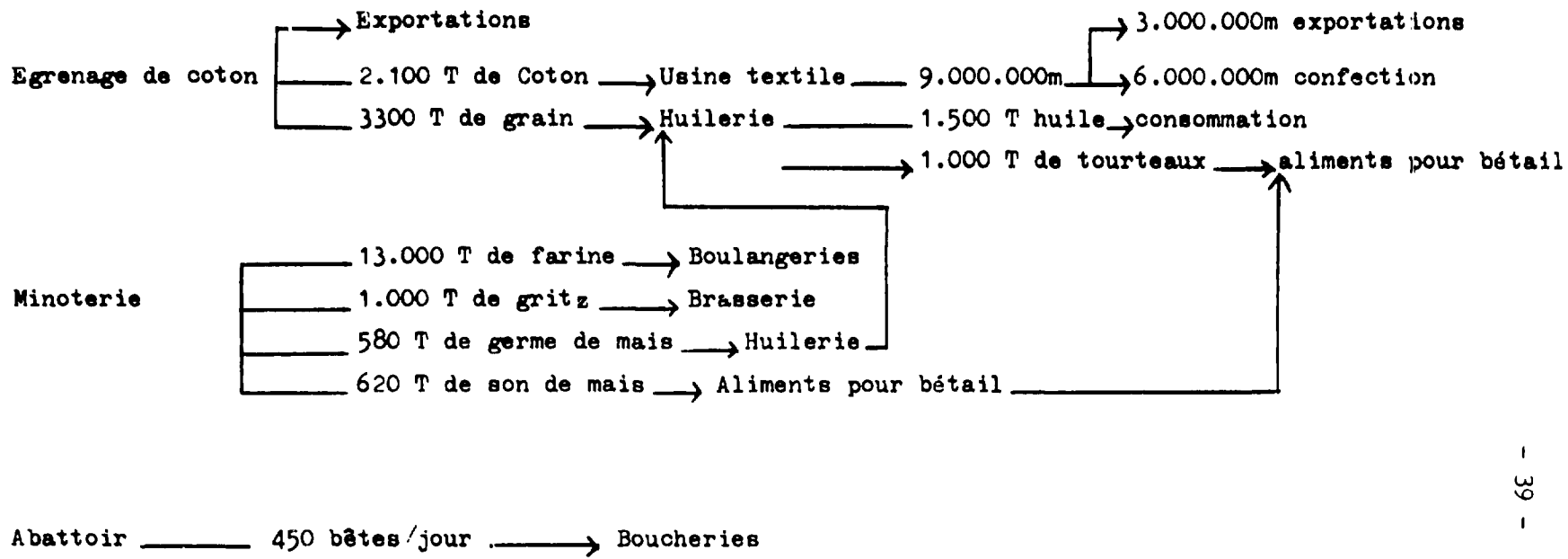


Tableau 21. Liste des entreprises exerçant des activités industrielles
(1981)

N°	Entreprise	Activité	Propriétaire	Chiffre d'affaires moyen annuel (en millions de FBu.)
1	BRARUDI S.A.R.L.	Bière, Limonades, eaux gazeuses, glaces	Privés européens majorit. - Etat	1.300
2	CEDUCA	Traitement du café	Etat	1.100
3	UNICAFE	Traitement du café	Etat	920
4	INDURUNDI	Traitement du café	Etat	500
5	T.C.B.	Traitement du café	Etat	400
6	Thé Tora	Usinage du thé	Etat	75
7	Thé Teza	Usinage du thé	Etat	31
8	Thé Rwegura	Usinage du thé	Etat	72
9	S.R.D.T.	Décorticage du paddy	Etat	210
10	Ramji S.P.R.L.	Décorticage du paddy	Asiatique	-
11	COGERCO	Egrenage du coton	Etat	-
12	Minoterie du Muramvya	Farine de blé et de maïs	Etat majoritaire privé	(669)
13	Abattoir de Kamenge	Abattage gros et petit bétail	Etat	-
14	B.T.C. S.P.R.L.	Cigarettes	Rwandais	136
15	RAFINA S.A.R.L.	Huile de coton	Européens	46
16	Laiterie Centrale	Conditionnement de lait	Etat	61
17	AKIRAMATA S.P.R.L.	Conditionnement de lait	Rwandais	11
18	Laiterie Kiryama	Fromage	Etat	17
19	SUPOBU	Conditionnement de poissons	Etat	50
20	AGROPRO S.P.R.L.	Conditionnement de poissons, confitures, tomates concentrées	Burundais	22
21	FABENA S.P.R.L.	Aliments pour bétail	Burundais	-
22	COTEBU	Filature, tissage, impression	Etat	140 en 1961
23	LOVINCO	Couvertures	Européens	140
24	La Commerciale S.P.R.L.	Confection	Européens	92

N°	Entreprise	Activité	Propriétaire	Chiffre d'affaires moyen annuel (en millions de FBu.)
25	SIRUJO S.P.R.L.	Confection, friperies	Européens	390
26	METALUSA S.A.R.L.	Construction métalliques	Européens	250
27	SOCIMEX S.P.R.L.	Boulangerie	Burundais	28
28	ALTECO S.P.R.L.	Tôles ondulées, casseroles, commerce	Asiatique	162
29	KASUBUTARE S.P.R.L.	Tôles ondulées, commerce	Burundais	-
30	FAMETAL S.P.R.L.	Constructions métalliques	Burundais	43
31	SITRACO S.P.R.L.	Meubles métalliques	Burundais	113
32	MECARUDI S.P.R.L.	Meubles, ferronnerie	Européens	100
33	FER-AL S.P.R.L.	Constructions métalliques	Burundais	30
34	UTEMA-TRAVHYDRO	Châssis, profilés, commerce	Européens	-
35	Clouterie S.P.A.L.	Clous	Asiatique	11
36	Eternit S.A.R.L.	Produits en fibro-ciment	Européens	100
37	Briqueterie Mutoyi	Briques	Religieux	-
38	ENACCT	Chaux, ciment, pouzzolanique	Etat	1.7
39	Carrelage-Burundi	Carreaux granito	Etat	7
40	CHANIC S.A.R.L.	Oxygène, acétylène	Européens	25
41	SAVONOR S.P.A.L.	Savons, détergents	Burundais	252
42	CECOIN S.P.R.L.	Savons de ménage	Asiatiques	8
43	RUDI PAINTS	Peintures, vernis	Européens	120
44	ROBBIALAC	Peintures, vernis	Burundais	62
45	FADI S.A.R.L.	Insecticides	Etat majoritaire / privés	78
46	ONAPHA	Conditionnement de médicaments	Etat	120
47	TRANNAFF	Matelas en mousse, transport	Rwandais	12
48	Haydry Industries	Allumettes	Asiatique	12
49	Bata S.A.R.L.	Chaussures en plastique, commerce des chaussures	Européens	215
50	FABRIPLASTIC	Sachets en plastique	Burundais	38
51	BOBIRUNDI	Réparation moteurs électriques	Asiatique	10

N°	Entreprise	Activité	Propriétaire	Chiffre d'affaires moyen annuel (en millions de FBu)
52	Garages G.L. SPRL.	Réparations automobiles	Burundais	70
53	SOGERBU S.A.R.L.	Garage, importation véhicules	Européens majoritaire Nationaux	246
54	Old East	Garage, importation véhicules	Européens	250
55	S.T.B.	Garage	Etat	-
56	T.P.	Garage	Etat	-
57	N.A.H.V.	Garage, importation véhicules	Européens	200
58	SANZU Motors	Garage	Burundais	-
59	SONIMPORT	Garage, importation véhicules	Burundais	-
60	MOBIRUNDI	Mobilier en bois	Religieux	32
61	LA MFUBLERIE SPRL.	Mobilier en bois	Grecs	10
62	BASILE	Carrosserie en bois	Grec	10
63	IMABU	Mobilier en bois, métallique	Burundais	80
64	Scierie-Bugarama	Scierie-planches	Etat	-
65	Centre Social	Mobilier en bois	Etat	-
66	IMPARUDI	Imprimerie	Européens	29
67	Presses Lavigerie	Imprimerie	Religieux	26
68	INABU	Imprimerie	Etat	77
69	GRAPHIM	Imprimerie	Burundais	-
70	ANSAR	Génie civil, concassage de pierres	Européens	-
71	Fougerolle	Génie civil, concassage de pierres	Européens	-

Le secteur artisanal

S'il existe une documentation peu abondante sur la structure du secteur industriel, celle du secteur non structuré est quasi inexistante.

Les activités artisanales installées à Bujumbura ont pu être dénombrées par la Faculté des Sciences Economiques et Administratives de l'Université du Burundi en 1978 (3). Dans les autres régions, aucun inventaire détaillé des activités artisanales n'a été fait jusqu'aujourd'hui; les quelques documents qui existent et qui traitent de ce secteur ne donnent que des estimations.

Le Département de l'Artisanat qui a été créé depuis bientôt quatre ans ne s'est pas intéressé beaucoup au secteur des métiers, mais s'est orienté surtout vers la petite industrie (cfr Rapport provisoire no 11 de l'ONUDI/Banque Mondiale - Développement de la petite industrie et de l'industrie artisanale). Actuellement, une enquête du Ministère de la Jeunesse, Sports et Culture est en cours pour dénombrer tous les métiers en vue de voir les possibilités d'améliorer la production dans ce secteur.

Les comptes économiques de 1977 donnent les renseignements suivants sur la production artisanale:

Artisanat alimentaire

- Bière de banane	: 500 millions de litres
- Bière de sorgho	: 34 millions de litres
- Boucheries	: 6.542 tonnes
- Meuneries	: 21.000 tonnes de céréales (maïs, froment, sorgho, éleusine)
- Beignets	: 420 tonnes
- Huile de palme	: 1.500 tonnes

La valeur de toute la production de l'artisanat alimentaire était estimée à 6.223,4 millions de FBu. et la valeur ajoutée à 5.110,9 millions de FBu.

A cette branche, il convient d'ajouter les boulangeries dites modernes, mais qui utilisent des méthodes artisanales pour

1/ Une enquête socio-économique de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives, Bujumbura 1978; Résultats et Commentaires par Marcellin G. Dayer, Zurich, 1979.

la production ainsi que les boucheries qui ne font presque pas de transformation et qui sont généralement des entreprises industrielles à caractère plutôt commercial. En 1977, la valeur de la production des boulangeries "modernes" étant estimée à 331,4 millions dont 119,2 millions de FBu. de valeur ajoutée et celles des boucheries modernes à 185,7 millions de FBu. dont 101,6 millions de FBu. de valeur ajoutée.

Artisanat - textile - cuir - vannerie

En 1977, le parc des machines à coudre était estimé à 600 avec un chiffre d'affaires de 360 millions de FBu. La production de la vannerie était estimée à 23 millions de FBu.

Pour toute cette branche, la production était estimée à 59 millions de FBu. dont 54,6 millions de valeur ajoutée.

Artisanat divers

Tous les chiffres indiqués ne sont que des estimations.

Tableau 22. Compte de production

(en millions de FBu.)

	Fer	Poterie	Menuiseries	Briques chaux	Divers	Total
Consommation intermédiaire	0,5	1,3	34,0	66,6	1,0	103,4
Valeur ajoutée	2,8	13,2	51,0	52,4	23,2	142,6
Production	3,3	14,5	85,0	119,0	24,2	246,0

Il serait intéressant que le Département de l'Artisanat puisse élaborer une étude détaillée sur les métiers en vue de voir les possibilités de développer ce secteur depuis longtemps laissé à lui-même.

IV. LES RESSOURCES EN RELATION AVEC LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Les ressources agricoles

L'agriculture du Burundi est essentiellement une agriculture de subsistance où le surplus agricole commercialisable n'est pas du tout l'objectif de l'agriculteur. En général, les produits agricoles commercialisés proviennent des cultures dites de rapport introduites dans le pays à l'époque coloniale, comme le café, le thé, le coton.

Produits agricoles traités à l'échelle industrielle

(a) Le café

En 1980, les exportations du café marchand se sont élevées à 18.525 tonnes. Principale source de devises, la production du café peut être portée à un maximum de 40.000 tonnes par an de café marchand compte tenu de la superficie cultivable encore disponible.

Le degré de traitement du café est encore faible, car le produit ne passe que dans les usines de départage avant d'être exporté dans cette forme exigée par les consommateurs sur le marché extérieur. La consommation intérieure qui n'est que de 500 tonnes environ est satisfaite par une petite unité de torréfaction et le café restera pour bien longtemps un produit d'exportation.

(b) Le thé

Tout comme le café, le thé est une culture d'exportation dont la consommation intérieure est insignifiante. En 1980, les exportations du thé se sont élevées à 1.267 tonnes. Il est prévu dans le plan quinquennal 1978-1982 de porter la production de thé sec à 6.300 tonnes.

(c) Le coton

La production de coton graine se situe actuellement autour de 5.000 tonnes par an et elle pourrait être portée à 10.000 tonnes dans les années à venir.

Après traitement dans une usine d'égrenage, le coton fibre est livré à une usine textile d'une capacité de 9.000.000 de mètre (2.100 tonnes de coton fibre), tandis que les grains sont livrés dans une huilerie de 15.000 tonnes par an. Le surplus de coton fibre est exporté, tandis que les tourteaux sont utilisés dans les mélanges d'aliments pour bétail.

(d) L'huile de palme et de palmiste

Actuellement, la production d'huile de palme est estimée à 11.000 tonnes par an. Presque la totalité de la production est auto-consommée et une infime partie sert comme matière première (ainsi l'huile de palmiste) aux savonneries qui sont obligées d'en importer encore pour leurs besoins.

(e) Le riz

La production actuelle est estimée à 5.000 tonnes et pourrait atteindre rapidement 8.000 tonnes de riz paddy par an. La seule activité industrielle à laquelle ce produit donne naissance aujourd'hui est le conditionnement (mouture).

En conclusion, seul le coton, au stade actuel, donne plus d'impulsion au secteur industriel, car il permet la naissance de plusieurs activités à savoir le conditionnement du coton graine, l'huilerie, le tissage, la confection, les aliments pour bétail.

Produits agricoles pouvant intéresser l'industrie

Le Burundi dispose de plusieurs micro-climats suivant les régions qui permettent des cultures assez variées. Toutefois, la raréfaction des terres cultivables due à une forte croissance

démographique limite beaucoup l'expansion des cultures pouvant permettre la création des entreprises agro-industrielles.

(a) Le froment et le maïs

Une minoterie d'une capacité annuelle de 3.000 tonnes de blé et 6.000 tonnes de maïs va commencer bientôt sa production. L'évolution du marché et la vulgarisation des semences sélectionnées pourront permettre de doubler cette capacité et de satisfaire presque la totalité des besoins du pays en farine de panification.

Les sous-produits serviront aux mélanges d'aliments pour bétail dont une usine est projetée dans le 3ème plan quinquennal de développement économique et social.

Toutefois, si du côté des céréales il est possible de satisfaire la demande intérieure, il ne peut être envisagé de faire des exportations même dans un avenir lointain. Le 3ème plan quinquennal prévoit des exportations de céréales d'environ 35.000 tonnes à partir de 1982. Cet objectif est très difficile à atteindre et ne peut même pas être envisagé à long terme, car les superficies cultivables qui sont déjà très limitées couvriront de plus en plus difficilement les besoins d'une population en forte augmentation.

(b) Le palmier à huile

Cette plante qui pousse bien dans la plaine d'Imbo, le long du Lac Tanganika, devrait mériter aussi une plus grande attention par son rendement et son utilité. La production actuelle d'huile de palme est estimée à 11.500 tonnes par an, avec un rendement de 4 tonnes par hectare. La multiplication des semences sélectionnées dans la région de Rumonge (Imbo Sud) permettra de porter le rendement de 4 tonnes à 10 tonnes d'huile par ha; ainsi suivant le rendement actuel de 4 tonnes, par ha en moyenne, les palmeraies occuperaient une superficie de 2.700 ha environ. La culture des plants sélectionnés sur au moins 2.000 ha porterait facilement la production d'huile de palme à 20.000 tonnes par an, capacité juste suffisante pour la consommation intérieure.

Dans le 3ème plan quinquennal, il est prévu de créer une huilerie pour traiter cette production en vue d'une utilisation directe par les consommateurs ou comme matière première des savonneries.

D'autre part, un bon rendement des palmeraies exige un entretien régulier qui conduit à une coupe importante des feuilles qui sont pratiquement inutilisées aujourd'hui. Les essais déjà effectués montrent que les feuilles de palmier donnent des panneaux de particules de bonne qualité. Des études de factibilité d'un tel projet sont en cours.

(c) L'arachide

L'arachide est encore peu cultivé au Burundi. Selon les statistiques du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, la production d'arachides se serait élevée à 36.100 tonnes en 1979.

Compte tenu des diverses contraintes notamment les superficies cultivables et les cultures y affectées, le 3ème plan quinquennal prévoyait en 1982 une production des oléagineux de 42.000 tonnes exclusivement pour la consommation intérieure.

La production d'arachides peut être encore augmentée légèrement, mais à long terme, il semble difficile de satisfaire tous les besoins au pays en huiles végétales.

L'extraction d'huile d'arachide peut se faire dans une huilerie existante qui travaille en dessous de sa capacité. D'autre part, il existe aujourd'hui des technologies appropriées et bon marché permettant l'extraction et le raffinage d'huile d'arachide à petite échelle, autour de 200 tonnes par an; ces technologies semblent les mieux indiquées pour le Burundi dont la plupart des productions ne peuvent se faire qu'à une échelle très réduite.

(d) La canne à sucre

La production actuelle de canne à sucre est insignifiante et elle n'est même pas traitée à l'échelle artisanale pour l'extraction du sucre.

D'après les études effectuées au Ministère du Plan, la canne à sucre pousse bien dans la région du Mosso où des cultures en blocs industriels sont prévues pour satisfaire les besoins du pays en sucre estimés (par le Ministère du Plan) à environ 20.000 tonnes par an vers 1986.

La création d'une sucrerie peut donner naissance à d'autres activités industrielles telles que la distillation d'alcool, la fabrication de levure, l'utilisation de la mélasse dans une unité de préparation d'aliments pour bétail.

(e) Le quinquina

Un programme de culture de quinquina vient d'être lancé visant une production à moyen terme d'environ 300 tonnes d'écorce. Il semble que le traitement industriel de cette plante ne peut être envisagé qu'à long terme et de préférence dans un cadre régional.

(f) Les fibres de bananes

Plante très répandue dans le pays, le bananier donne des fruits en grande partie consommés sous forme d'alcool (espèce de vin local). La préparation de ce vin par des méthodes artisanales entraîne très peu de frais et le produit obtenu satisfait les consommateurs de façon qu'il n'y a aucun encouragement pour la recherche et l'amélioration de la qualité de ce vin.

Les fibres de bananier, qui sont jusqu'aujourd'hui presque inutilisées, peuvent être ajoutées aux autres déchets agricoles pour la fabrication de certains types de papier. Les essais déjà effectués par un promoteur local ont donné des résultats encourageants.

(g) Les fruits et les légumes

Il existe des espèces de plantes et arbres fruitiers qui poussent très bien au Burundi: ananas, oranger, manguier, avocatier, maracuja, fraises, papayer, etc.

Quant aux légumes, plusieurs variétés s'adaptent bien au climat du pays: poireaux, oignons, choux, choux-fleurs, tomates, carottes, etc.

La production annuelle de légumes et fruits est d'environ 100.000 tonnes et elle est entièrement auto-consommée. Les légumes sont consommés frais, tandis que certains fruits subissent une transformation pour en faire du jus ou de la confiture.

Les objectifs du 3ème plan quinquennal sont de porter la production de légumes et fruits de 100.000 tonnes à 150.000 tonnes par an. Malgré les prévisions d'exportations de 15.000 tonnes par an, la priorité est donnée plutôt à la satisfaction de la demande intérieure.

Compte tenu de l'étroitesse du marché intérieur et des consommateurs habitués aux fruits et légumes frais, l'industrie de la conserverie des fruits et légumes ne peut connaître un essor qu'à long terme. En 1980, les importations des diverses préparations des légumes et fruits se sont élevées à 76 tonnes seulement. Ainsi, il apparaît que, si le Burundi est en mesure d'augmenter sensiblement la production de légumes et fruits, la coopération régionale devient nécessaire pour assurer des débouchés à l'industrie de conserverie de ces produits.

(h) Le tabac

Avant l'indépendance, il existait à Bujumbura une usine de fabrication de cigarettes qui a été obligée de fermer par la suite faute de marché.

Les conditions de marché s'étant améliorées, une nouvelle unité de fabrication de cigarettes est en cours d'installation, dont la capacité est d'environ 7 millions de cigarettes par an. Actuellement on relance les cultures du tabac pour alimenter cette nouvelle usine, capable de substituer toutes les importations.

Les ressources forestières

Les ressources forestières du pays sont évaluées à environ 100.000 ha dont moins de 30.000 ha de boisements artificiels. Malgré les efforts de plantation de certaines espèces de bois d'oeuvre et de bois de chauffage, les ressources forestières du pays restent limitées et sont sauvegardées beaucoup plus pour l'équilibre écologique que pour une exploitation à grande échelle.

Par ailleurs, les zones forestières contiennent généralement des plantes utilisées dans la médecine. Un rapport effectué par l' ONUDI a révélé l'existence au Burundi d'une grande variété de plantes médicinales. Toutefois, il est nécessaire de mener une étude approfondie pour déterminer et localiser les quantités de plantes existantes pouvant donner lieu à une exploitation économiquement rentable.

Les ressources animales

L'élevage

Malgré l'importance relative du cheptel, la qualité de l'élevage au Burundi reste médiocre à cause des détenteurs qui considèrent les bovins comme signe de richesse et se préoccupent d'augmenter le nombre de têtes sur des bases de prestige et non sur des bases économiques.

D'après un recensement effectué en 1979 par les services du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, les effectifs du bétail et de la volaille seraient de 600.000 bovins, 657.000 caprins, 316.000 ovins, 53.000 porcins et 300.000 volailles.

Cet élevage basé sur des pratiques archaïques accuse des rendements excessivement bas à cause d'un manque d'entretien et des conditions sanitaires très mauvaises. Une vache ne donne qu'en moyenne un litre de lait par jour et un veau une fois tous les deux ans. Les chèvres laitières ne sont pas connues; ainsi il est très difficile de trouver sur le marché du lait et du beurre provenant d'un élevage traditionnel. Même les laiteries et fromageries existantes n'utilisent qu'environ 20 pour cent de leurs capacités, soit environ 2.500 litres par jour.

En général, les bêtes sont abattues à un âge assez avancé et ne donnent qu'une viande de faible qualité difficilement exportable.

Malgré les efforts du Gouvernement pour améliorer la qualité de l'élevage, une véritable industrie de traitement des produits d'origine animale ne peut compter à plus ou moins long terme que sur les peaux et cuirs dont les disponibilités annuelles sont estimées à 300.000 peaux de chèvres, 60.000 peaux de chevreaux, 72.000 peaux de moutons et 30.000 peaux de bovidés. Une tannerie en cours de construction permettra de traiter cette production et entraînera probablement la création d'autres activités industrielles telles que la fabrication de chaussures et la maroquinerie.

La pêche^{1/}

Les ressources halieutiques du pays sont mal connues jusqu'aujourd'hui, mais des études sont en cours pour mieux les évaluer. Ces ressources sont évaluées à 2,8 millions de tonnes, soit une capture maximale de 20.000 tonnes par an environ dans les eaux territoriales du Burundi, pour maintenir l'équilibre biologique. Compte tenu du réseau hydrologique assez dense du pays, un programme de pisciculture pourrait élever le potentiel de capture.

Actuellement toute la production de poissons est consommée dans la pays sans subir un traitement spécial. Par ailleurs, le Burundi n'envisage pas de faire des exportations de poissons aussi longtemps que le potentiel halieutique n'est pas bien connu.

En outre, une conserverie de poissons ne paraît pas être rentable pour le seul marché du Burundi, celui-ci pouvant être saturé de poisson frais à un prix de revient moins élevé que celui du poisson en conserve. Ainsi une conserverie de poissons est à concevoir plutôt dans un cadre régional, en coopération avec les Etats riverains du Lac Tanganika, pour satisfaire les besoins de la région des Grands-Lacs.

1/ Mémoire du Burundi, Conférences des Nations Unies sur les pays les moins avancés, mai 1981.

Tableau 23. Production de la pêche au Lac Tanganyika
1975 à 1979
(Tonnes)

	Pêche industrielle	Pêche artisanale	Pêche coutumière	Total
1975	144	4.746	4.526	15.416
1976	8.717	7.821	3.693	20.231
1977	6.642	12.853		19.495
1978	4.017	6.303	4.540	14.860
1979	4.737	4.758	1.754	11.249

Source: Service des pêches.

La pêche industrielle comprend un grand bateau accompagné de deux ou trois petits bateaux et de plusieurs barques, la pêche artisanale pratiquée en pirogues assemblées en catamarans et équipées de lampes, de filets et de moteurs, tandis que la pêche coutumière est pratiquée en pirogues munies de lampes et épuisettes.

En 1979, le Service des pêches a dénombré 3.180 pêcheurs répartis en 442 catamarans (quatre pêcheurs par catamaran) et 706 pirogues. Les prises de poissons en 1978 et 1979 ont accusé une régression à cause d'une épidémie qui s'est manifestée dans la région entre 1978 et 1979. En temps normal, les prises annuelles se situent entre 15.000 et 20.000 tonnes par an.

La pêche dans les eaux territoriales du Burundi concerne trois espèces de poisson:

- le Ndagala, planctonophage, d'un poids de 8 grammes environ;
- le Sangala, vorace de 3 à 5 kilos;
- le Mukeke, vorace de 150 à 250 grammes.

Sur base d'une hypothèse vraisemblable d'une production moyenne de 17.000 tonnes par an, les prises sont réparties entre les trois pêches dans les proportions suivantes:

Tableau 24

Espèces	Pêche industrielle	Pêche artisanale	Pêche coutumière	Total	Pour cent
Ndagalas	6.500	5.300	3.500	15.300	90
Voraces	1.100	600	0	1.700	10
Total	7.600	5.900	3.500	17.000	100

Source: Estimations sur base de l'évolution de la production de la pêche au Lac Tanganika.

Si les études en cours sur le potentiel halieutique dans le Lac Tanganika aboutissent à une prise maximale de 20.000 tonnes environ par an dans les eaux territoriales du Burundi, un projet de conserverie de poissons devra être envisagé dans un cadre régional. Toutefois, le Ndagala qui représente un tonnage relativement important pourrait être conditionné pour améliorer la conservation et la présentation par le fumage et la mise en emballage; des essais qui avaient été effectués par une société de la place il y a quelques années avaient donné de bons résultats de façon que le Ndagala était exporté en petites quantités dans les régions limitrophes. Depuis que la Société a cessé ces activités, ces petits poissons sont conditionnés seulement par la voie de séchage.

Du point de vue de l'encadrement, il existe un projet financé par la Banque Mondiale dont le but est d'améliorer le rendement de la pêche artisanale en accordant des crédits aux pêcheurs pour achat de barques et filets; les résultats enregistrés jusqu'aujourd'hui sont peu encourageants.

Les bateaux sont fabriqués par une entreprise locale, METALUSA, mais leur nombre qui n'a guère dépassé dix unités depuis plusieurs années traduit le peu d'importance que l'on peut accorder à un chantier naval au Burundi.

La fabrication et la réparation de pirogues et filets sont réalisées par des artisans opérant d'une façon isolée.

En conclusion, les activités de pêche considérées sur base des données actuelles ne permettent pas d'envisager la création d'autres activités industrielles ni en amont ni en aval dans le seul cadre du

Burundi; une coopération régionale est nécessaire pour réaliser des objectifs à moyen ou long terme dans ce domaine.

Les ressources minérales

Les activités de recherches minières n'ont commencé en réalité qu'après l'indépendance du pays en 1962. A l'époque coloniale, les programmes de recherches minières étaient exécutés presque exclusivement sur les territoires du Rwanda et du Zaïre, le sous-sol du Burundi étant considéré comme pauvre, ce qui explique la faiblesse de la production minière.

Tableau 25. Production minière,
1975 à 1979
(en tonnes)

	1975	1976	1977	1978	1979
Basnaésite	82	139	28	30,5	-
Cassitérite	80	38	36	49	16,5
Ferbérite	3	3	4	-	-
Colombo-tantalite	-	-	-	5,6	2,1

Source: Ministère de l'Energie et des Mines.

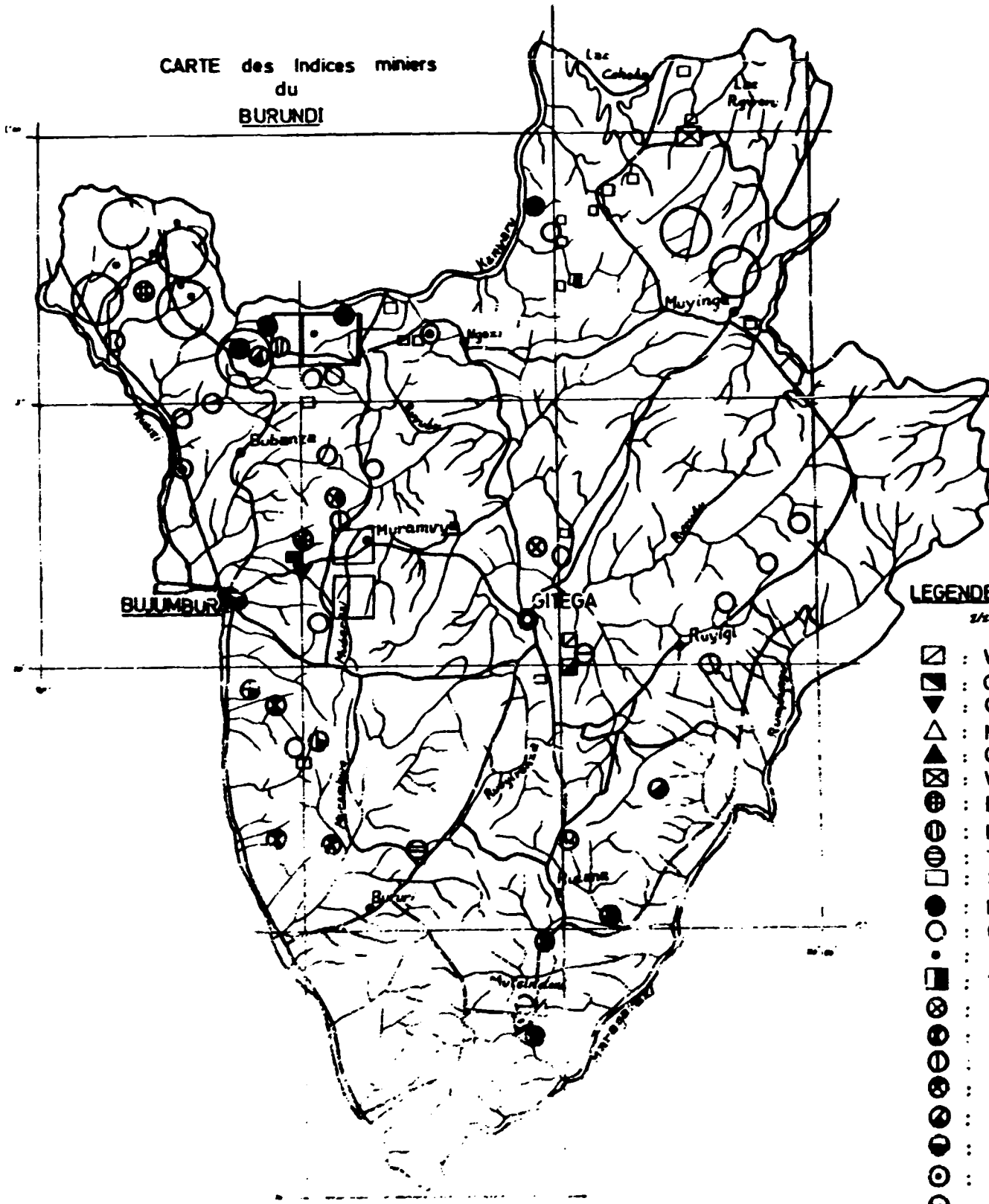
Après l'indépendance, les recherches géologiques et minières se sont intensifiées et ont permis de mieux connaître les potentialités du pays (voir la carte d'indices miniers).

Malgré l'existence de beaucoup d'indices miniers, les gisements en exploitation ou plus ou moins connus sont peu nombreux (outre la production sus-mentionnée, réalisée avec des méthodes artisanales).

Le nickel

Les gisements de nickel sont évalués à environ 300 millions de tonnes avec une teneur limite de 0,8 pour cent de nickel. Si les

CARTE des Indices miniers
du
BURUNDI



LEGENDE

- 1/1000.000
- ◻ : Va
 - ◻ : Cr
 - ◻ : Cu
 - ◻ : Ni
 - ◻ : Co
 - ◻ : Wb
 - ⊗ : Bi
 - ⊕ : Li
 - ⊖ : Tj
 - ⊙ : Sn
 - : Nb
 - : Qr
 - : S
 - ◻ : Ti
 - ⊗ : Hg
 - ⊕ : Ce
 - ⊖ : Ag
 - ⊙ : Mica
 - ⊕ : Be
 - ⊖ : Al
 - ⊙ : Ca
 - ⊕ : Fe
 - ⊖ : Aibti
 - ⊙ : Pb
 - ⊕ : Mg
 - ⊖ : Ardoies

LEGENDE DES SYMBOLES MINIERES

études en cours aboutissent à une exploitation de ces gisements, le Burundi aura marqué un grand tournant pour son développement.

La terre à brique

La terre à brique est abondante dans le pays et une bonne programmation aurait déjà permis une mise en exploitation à l'échelle industrielle.

Une petite briqueterie semi-industrielle d'une capacité d'environ 5.000.000 de briques par an est en cours de réalisation au centre du pays.

En outre, les études de construction d'une briqueterie industrielle d'une capacité annuelle de 15.000.000 de briques FN viennent d'être achevées. La réalisation de ce projet aura un impact important sur le bâtiment par substitution des blocs-ciment (90 FBu./pièce) à des briques (45 FBu./pièce) et l'abandon du crépi et peinture qui ne servent qu'à cacher les malformations des briques artisanales.

Le kaolin

Exploité aujourd'hui pour la fabrication d'insecticides (2.000 tonnes/an), le gisement paraît suffisant aussi pour une fabrication d'articles en céramique. Le bas niveau actuel d'extraction ne permet pas une mécanisation.

Le sable

Du sable qui convient pour la fabrication de verres a été découvert tout près de Bujumbura. Une verrerie en cours de réalisation d'une capacité annuelle de 11.000 tonnes va exploiter ce gisement dont les réserves, à ce rythme d'exploitation, sont garanties pour plus de 30 ans (Etude de l'ONUDI).

Le calcaire et les phosphates

Le Burundi serait un des rares pays du monde ne disposant pas de gisement de calcaire convenable pour la fabrication de ciment, produit importé à un prix excessivement élevé à cause des coûts de transport (226 \$ US par tonne).

Les efforts de recherches géologiques menés dans ce sens ont abouti à une découverte d'un bon gisement de calcaire se trouvant à une moyenne de 60 mètres de profondeur et dont l'exploitation entraînerait sans aucun doute des prix prohibitifs de ciment. Cependant, ce gisement est couvert d'une importante couche de phosphate.

Compte tenu de l'importance stratégique de ces produits dans le développement du pays, des études sont en cours pour voir la viabilité de l'exploitation simultanée de ces gisements.

Quant aux gisements de calcaire contenant un degré élevé de magnésium, une mise en exploitation pour la fabrication de la chaux a déjà commencé par des fours artisanaux, mais le niveau de production (environ 5.000 tonnes en 1982) reste faible par rapport aux besoins estimés à environ 10.000 tonnes par an.

Les hydrocarbures^{1/}

Il paraîtrait que la plaine de la Ruzizi (Imho) et le Lac Tanganyika pourraient contenir des hydrocarbures. Une requête pour le financement des travaux de géophysique, de géosismique-réflexion et de forage a été adressée à la Banque Mondiale.

En conclusion, l'industrie minière est pratiquement inexistante alors que c'est elle qui engendre le plus d'effets d'entraînement dans le processus d'industrialisation.

Conscient de cette lacune et de l'importance que joue l'industrie minière dans le développement économique d'un pays, le Gouvernement a décidé de créer le "Projet de Recherches Minières", avec la participation du Programme des Nations Unies pour le Développement, devenu opérationnel à partir de 1969. Ce Projet qui a débuté par des études de recherches générales a permis d'établir un bon nombre d'indices miniers et de découvrir enfin en 1973 de grands gisements de nickel.

Aujourd'hui, le Projet de recherches minières intensifie ses activités dont les principales sont les suivantes:

1/ Rapport Annuel de la B.R.B., 1979, p.62.

- Etude de pré-factibilité pour le développement et la mise en valeur des gisements de nickel;
- Recherche détaillée d'or et platinoïdes alluvionnaires ainsi que de l'or primaire, colombo-tantalite, cassitérite et wolframite dans la région Nord, Nord-Ouest, Nord-Est du pays;
- Recherche du calcaire pour la fabrication de ciment;
- Etude des indices de minéralisations diverses dans la région de Mosso;
- Travaux de prospection des sulfures à Musongati et dans d'autres secteurs favorables à leur existence;
- Reconnaissance géophysique et géochimique dans la région de Makamba et tout le Sud du pays pour l'étude des minéralisations de fer, de sulfure de plomb et autres liées à la structure géologique;
- Localisation au sol et le contrôle des anomalies spectrométriques décelées par l'étude géophysique aéroportée;
- Etude du massif syénitique de Kayanza et du massif gabbroïque de Buhoro;
- Etude d'une minéralisation radioactive de Bubanza.

Toutes ces recherches aboutiront peut-être à des résultats concluants pour certaines minéralisations, mais une mise en valeur ne peut être envisagée qu'à long terme à cause des délais généralement longs pour négocier les technologies et immobiliser d'importants capitaux.

Les ressources énergétiques

Les besoins en énergie sont principalement assurés par une centrale hydroélectrique installée sur la rivière Rusizi au Zaïre, des centrales thermiques, des centrales hydro-électriques de faible puissance, ainsi que par des importations des produits pétroliers.

Energie électrique

La quasi totalité de l'énergie électrique consommée à Bujumbura provient du Zaïre par une ligne à haute tension de 70 KV d'une longueur de 112 kilomètres. La puissance disponible à cette centrale hydro-électrique est limitée à 12.600 kw, puissance qui, à moyen terme, ne

serait plus suffisante vu les besoins de Bujumbura se situant aujourd'hui aux environs de 8.000 kw. En outre, cette ville est dotée d'une centrale thermique de secours de 6.000 kw, mais dont la puissance garantie n'est plus que de 2.200 kw à cause d'un manque d'entretien et de pièces de rechange.

Gitega, la seconde ville du pays, est alimentée en électricité par une centrale thermique d'une puissance de 240 kw. Le niveau de consommation de l'énergie électrique de cette deuxième ville du pays illustre combien au Burundi la consommation de l'électricité reste encore très faible.

D'autres installations sont disséminées sur le territoire dans de nombreuses missions religieuses, dans certains centres de négoce dans les zones de théiculture sous forme de petites stations hydro-électriques ou thermiques; toutefois, leurs puissances ne totalisent guère plus de 2 MW (estimations).

Tableau 26. Consommation d'électricité, 1975 à 1979
(en milliers de Kwh)

Année	Bujumbura	Gitega	Total
1975	25.446	670	26.116
1976	26.254	928	27.182
1977	29.887	915	30.802
1978	33.200	1.087	34.287
1979	38.847	1.110	39.957

Source: REGIDESO.

A Gitega où il n'existe pas d'industrie, l'électricité est distribuée entièrement sur basse tension. Par contre, à Bujumbura où toutes les activités industrielles sont concentrées, la distribution de l'électricité est faite dans les proportions de 56 pour cent à haute tension et 44 pour cent à basse tension. Malgré la dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur, le prix de l'électricité reste

relativement bon marché: un prix de 7,60 FBu./Kwh pour les ménages et un prix moyen de 6.00 FBu./Kwh pour le courant industriel.

Les projets inscrits dans le 3ème plan quinquennal impliquent une augmentation très sensible de la consommation d'énergie de façon que la centrale hydro-électrique de Mururu (Zaïre) ne puisse elle seule satisfaire les besoins de Bujumbura. En plus, la volonté du Gouvernement de décentraliser l'industrie et de transférer certaines activités à Gitega entraînera le développement de certains centres urbains qui, en conséquence, verront leurs besoins en énergie électrique augmenter. A cet effet, les nombreux cours d'eau dont dispose le pays sont les sources d'énergie les mieux connues et les mieux appropriées pour la réalisation du vaste programme d'électrification des centres urbains et du milieu rural. Ainsi la REGIDESO prévoit réaliser à moyen terme huit centrales hydro-électriques totalisant une puissance installée de 45.000 kw, puissance jugée amplement suffisante pour couvrir les besoins du pays au cours de la décennie 1980-1990.

En milieu 1, il est prévu d'installer des micro-centrales pour l'électrification de petits centres et en remplacement des stations thermiques.

Bien qu'il n'y ait pas encore de bilans hydrologiques, il semble a priori que cette source d'énergie puisse couvrir à long terme les besoins en énergie électrique du Burundi.

Produits pétroliers

Tous les produits pétroliers sont importés et reviennent à des prix élevés à cause des coûts de transport.

Tableau 27. Distribution des produits pétroliers en vrac, 1975 à 1979
(en milliers de litres)

	1975	1976	1977	1978	1979
Essence super	11.776	13.487	13.321	16.266	14.765
Essence tourisme	5.355	5.355	4.008	2.045	2.823
Gas oil	11.197	10.609	9.101	11.797	14.123
Fuel oil	1.976	2.589	1.930	2.611	2.250
Pétrole lampant ou kérosène	5.082	5.350	6.284	5.664	4.971

Source: Société d'entreposage des produits pétroliers du Burundi.

Les produits pétroliers coûtent tellement cher au Burundi que leur utilisation comme source d'énergie est à déconseiller là où c'est possible; le prix au gros est de 16.209 FBU. par fût de 200 litres pour l'essence ordinaire (tourisme) et de 9.200 FBU. par fût pour le fuel oil. Ces prix alourdissent énormément les prix de revient des entreprises qui utilisent cette source d'énergie.

Les traces d'hydrocarbures ont été déjà signalées au Burundi mais il n'y a pas encore eu de recherches systématiques pour vérifier ces premières informations.

Le bois et le charbon de bois

Le bois et le charbon de bois restent toujours la principale source d'énergie pour la majorité de la population. Mais la forte croissance démographique a entraîné la destruction des forêts et boisements de façon qu'il n'en reste aujourd'hui qu'environ 130.000 hectares.

Les efforts menés par les autorités pour le reboisement visent beaucoup plus à assurer à la population du bois de chauffage et à sauvegarder l'équilibre écologique qu'à constituer des boisements pouvant être exploités à l'échelle industrielle.

La tourbe

Découverte dans le pays il y a seulement quelques années, la tourbe n'est encore exploitée qu'à petite échelle. Malgré l'importance des réserves connues estimées à plus de 500 millions de tonnes, une exploitation à grande échelle ne paraît être envisageable qu'à long terme. En effet, cette source d'énergie assez mal connue dans le monde n'a fait l'objet d'exploitation que dans très peu de pays. Ainsi les possibilités de profiter des expériences des autres sont réduites et la documentation ad hoc reste encore au niveau théorique.

Depuis la création de l'Office National de Tourbe en 1977, les résultats déjà enregistrés ne permettent pas de tirer des conclusions conduisant à une exploitation à grande échelle. La production actuelle

qui se situe autour de 8.000 tonnes par an est consommée par quelques collectivités telles que l'armée, les écoles, les hôpitaux; la tourbe rencontre peu de succès à cause de sa mauvaise manipulation qui entraîne aussi beaucoup de pertes. En outre, le transport de ce produit volumineux et faible au poids devient onéreux à de longues distances.

Bien que la tourbe soit encore mal connue au Burundi, elle reste une source d'énergie susceptible d'être économiquement exploitable, dans les années à venir.

Les ressources humaines

Il est généralement reconnu que le capital humain est un facteur aussi important que le capital fixe dans le processus de développement d'un pays. Le développement des ressources humaines peut ainsi devenir l'indicateur le plus valable et le plus réel du degré de modernisation et de progrès.

Toutefois, l'existence d'une main-d'oeuvre abondante dans un secteur peut devenir un facteur aussi défavorable qu'une pénurie de main-d'oeuvre, car elle conduit au chômage et au sous-emploi. Ce phénomène est caractéristique au Burundi où, selon les statistiques du Ministère des Affaires Sociales et du Travail, la main-d'oeuvre dans les zones rurales représente 94 pour cent de la population totale active estimée à 2.047.000 en 1979 et ne parvient pas à dégager un surplus agricole appréciable. Outre que la faible productivité est due aussi à d'autres facteurs tels que la non-utilisation des intrants et semences sélectionnés, les zones rurales accusent un important chômage déguisé.

Dans le secteur industriel, le problème le plus important est la pénurie d'une main-d'oeuvre qualifiée, surtout technique. Malheureusement, tout en indiquant le niveau des qualifications, les statistiques de l'emploi ne donnent pas clairement le type de formation.

Situation de l'emploi en 1979.

Tableau 28

Emploi par catégories d'employeurs et par branches d'activité (1979)

	Secteur privé	Secteur para-public et Sociétés mixtes	Secteur public	Total	% du total
<u>SECTEUR PRIMAIRE</u>	<u>5.920</u>	<u>11.690</u>	<u>13.490</u>	<u>31.100</u>	<u>26,0</u>
Agriculture et élevage	4.800	11.020	10.740	26.560	22,2
Sylviculture, forêts	340	-	2.000	2.340	2,0
Pêche	580	140	-	720	0,6
Mines	200	530	750	1.480	1,2
<u>SECTEUR SECONDAIRE</u>	<u>12.410</u>	<u>8.000</u>	<u>4.740</u>	<u>25.150</u>	<u>21,0</u>
Industries manufacturières	4.450	1.930	-	6.380	5,3
Electricité, gaz, eau	170	1.940	-	2.110	1,8
Bâtiment, Travaux Publics	7.790	4.130	4.740	16.660	13,9
<u>SECTEUR TERTIAIRE</u>	<u>34.690</u>	<u>2.570</u>	<u>26.150</u>	<u>63.410</u>	<u>53,0</u>
Commerce	12.300	200	-	12.500	10,4
Restaurants, hôtels	450	190	-	640	0,5
Transport, entrepôts	6.300	820	620	7.740	6,5
Communications	-	120	450	570	0,5
Etablissements financiers, assurances, services aux entreprises	-	1.020	-	1.020	0,8
Services fournis à la collectivité, services sociaux, services personnels	15.130	220	14.940	30 290	25,3
Autres services	510	-	10.140	10.650	8,9
<u>TOTAL</u>	<u>53.020</u>	<u>22.260</u>	<u>44.380</u>	<u>119.660</u>	<u>100,0</u>
% du total	44,3	18,6	37,1	100,0	

Source: Revue des Statistiques du Travail no. 2, Avril 1980.

D'après le Ministère des Affaires Sociales et du Travail, le nombre des salariés permanents et temporaires s'élèverait à 119.660 unités en 1979, réparties comme suit: 26 pour cent pour le secteur primaire, 21 pour cent pour le secteur secondaire et 53 pour cent pour le secteur tertiaire.

D'après le tableau ci-haut, l'emploi dans l'industrie ne représente 5,3 pour cent de la main-d'oeuvre totale du secteur structuré. Ce taux montre combien l'industrie est encore faible, le secteur tertiaire étant le plus développé (53,0 pour cent).

L'enquête réalisée par la Direction Générale du Travail en 1979 sur les qualifications de l'emploi donne les résultats suivants (à l'exclusion des branches "Commerce et Services"):

Tableau 29. Qualifications de l'emploi

<u>Qualifications</u>	<u>Effectifs</u>	<u>Pour cent</u>
Cadres de direction et supérieurs	1.540	3,1
Cadres moyens administratifs et techniques	2.840	5,7
Employés et ouvriers	18.560	37,2
Manoeuvres	26.980	54,0
Total	49.920	100,0

Bien que le type de formation ne soit pas spécifié, il est généralement reconnu qu'au Burundi, les ingénieurs, les techniciens et les scientifiques sont peu nombreux; ils représentent moins de 30 pour cent des cadres supérieurs et moyens. Cette situation trouve ses origines dans le système d'enseignement de l'époque coloniale qui a perduré après l'indépendance, où la formation technique et scientifique était quasi inexistante.

Les prévisions de l'emploi dans le secteur industriel

Au cours des années 1982-1986, la réalisation de nouveaux projets dans le secteur industriel engendra environ 2.000 nouveaux emplois directs. Ces estimations sont basées sur les possibilités d'industrialisation du pays à moyen terme où environ 33 projets vont être réalisés. La répartition de cette main-d'oeuvre se ferait comme suit;

- Main-d'oeuvre hautement qualifiée: 150;
- Main-d'oeuvre qualifiée: 470;
- Main-d'oeuvre semi et non-qualifiée: 1.350.

Les ingénieurs et techniciens ne représentent qu'environ 2 pour cent du total des effectifs prévus. Peut-être à cause du système d'enseignement actuel, la main-d'oeuvre féminine dans le secteur industriel est négligeable.

La mise en valeur des ressources humaines

Le Burundi est caractérisé par la faiblesse en nombre de la main-d'oeuvre hautement qualifiée et par un taux de scolarisation des plus bas d'Afrique. En 1977/78, le taux de scolarisation était de 18 pour cent pour les garçons et de 11,5 pour cent pour les filles et ces taux n'ont guère varié.

Pour subvenir à leurs besoins en main-d'oeuvre qualifiée, les entreprises industrielles sont souvent obligées de faire une formation sur le tas, l'enseignement formel fournissant peu d'éléments.

Outre que les effectifs de l'enseignement secondaire et supérieur sont peu nombreux, les effectifs de l'enseignement technique et scientifique restent encore trop faible; c'est pourquoi les autorités actuelles essaient de prendre des mesures énergiques pour changer cette structure par le système d'orientation des élèves pour une formation déterminée.

Tableau 30. Effectifs de l'enseignement secondaire, 1977/78

	Garçons	Filles	Total	Pour cent
Enseignement général (général, normal, moyen, pédagogique)	8.333	4.173	12.506	89,6
Enseignement technique et professionnel	1.190	261	1.451	10,4
Total	9.523	4.434	13.957	100,0

Source: Annuaire statistique 1978.

Pour la même année 1977/78, les effectifs de l'enseignement secondaire représentaient 9,7 pour cent des effectifs de l'enseignement primaire; cela est dû non seulement aux abandons au niveau du primaire, mais aussi à une faible capacité d'accueil des établissements secondaires qui ont d'ailleurs justifié le passage d'un concours national à la fin des études primaires.

Tableau 31. Effectifs nationaux de l'Université du Burundi (inscriptions 1978/79)

	Effectifs	Pour cent	Pour cent total
Sciences humaines			
Droit	213	19	
Lettres et sciences humaines, sociales	305	26	
Sciences économiques et administratives	201	17	62
Sciences exactes			
Médecine	81	7	
Sciences et polytechnique	312	27	
Agronomie	44	4	38
Total	1.156	100	100

Source: Annuaire statistique 1979.

Pour la même année 1978/79, les effectifs poursuivant les études à l'étranger s'élevaient à 900 et faisaient essentiellement une formation technique et scientifique. Depuis l'indépendance en 1962, les effectifs de l'Université du Burundi sont passés de 23 unités à 1.156 en 1979. Cette évolution montre non seulement que le pays dispose de peu de moyens pour la formation mais aussi que la métropole avait fait peu de choses dans ce domaine.

Tableau 32. Diplômés de l'Université du Burundi (prévisions)

Facultés	1978-1982		1983-1987		1988-1992		1993-2000	
		Pour cent		Pour cent		Pour cent		Pour cent
Sciences exactes	222	26,1	521	30,8	584	32,3	1.003	31,3
Sciences humaines	629	73,9	1.168	69,2	1.222	67,7	2.204	68,7
Total	851	100,0	1.689	100,0	1.806	100,0	3.207	100,0

Source: Les prévisions en matière de sortants de l'enseignement et leurs comparaisons avec les besoins en personnel qualifié 1979-2000, p.4; Ministère du Plan, Education Nationale, Travail.

Si les prévisions 1983-1987 pouvaient être atteintes, elles pourraient couvrir les besoins du secteur industriel mais elles ne semblent pas pouvoir couvrir les besoins de tous les secteurs économiques. D'après les estimations du Ministère du Plan, les besoins en main-d'oeuvre qualifiée ne seront couverts qu'à 57 pour cent entre 1980 et 1990.

Les sources de financement des investissements industriels

Les ressources bancaires

Les ressources bancaires pour les investissements en général restent très faibles face aux besoins de plus en plus importants.

L'épargne et les dépôts à terme qui sont les principales ressources des institutions financières pour faire des opérations à moyen et long terme sont encore à un niveau très bas; outre que cette situation est due à la faiblesse des revenus, il est généralement admis que les taux d'intérêts créditeurs se situant entre 3 et 5 pour cent (avant augmentation intervenue en octobre 1981) sont une autre cause de cette faiblesse de l'épargne, l'écart entre les taux d'intérêts et le taux d'inflation étant très grand.

Tableau 33. L'épargne et les dépôts à terme
1978 et 1979
(en millions de FBu.)

	1978	1979
Epargne obligatoire	538,4	588,9
Epargne spontanée	1.010,5	1.361,3
- CADEBU	(483,2)	(671,1)
- CAMOFI	-	(224,7)
- Banques commerciales	(453,3)	(419,2)
- Dépôts à terme de l'Etat	(70,0)	(40,0)
- Engagements exigibles BNDE	(4,0)	(6,3)
Total	1.548,9	1.950,2
Crédits bancaires (Habitat, équipement)	1.205,7	1.495,4
Crédits à moyen terme	488,7	635,3
Crédits à long terme	717,0	860,1

Source: Economie burundaise 1979, Ministère du Plan;
Rapport Annuel de la B.R.B. 1979.

Si l'on considère que les deux seuls projets, l'usine à café et la sucrerie nécessitent des investissements de l'ordre de 8.400 millions de FBu., l'on comprend fort bien que les ressources bancaires restent très limitées pour le financement des investissements industriels.

L'auto-financement industriel

Pour l'extension de leurs activités, les entreprises industrielles recourent de plus en plus à l'auto-financement. Ce système est encouragé de plus en plus par le régime fiscal qui ne frappe pas les bénéfices réinvestis et qui accorde même d'autres avantages dans le cadre du Code des Investissements à des activités considérées comme prioritaires.

D'autre part, à cause des ressources qui sont limitées, le système de financement est assez rigide; en général, les banques exigent un apport de fonds propres d'au moins 33 pour cent du coût total des investissements; malgré les garanties que l'on peut avoir, cette exigence est assez sélective surtout dans un pays comme le Burundi où les revenus sont très bas.

Les fonds publics

En général, les fonds publics sont orientés vers des investissements industriels relativement importants où le secteur privé n'est pas en mesure de réunir tous les capitaux ou dans des secteurs considérés comme stratégiques. Toutefois, compte tenu de ressources très limitées de l'Etat, la tendance actuelle est de favoriser les initiatives privées; en cas de nécessité l'Etat n'arrive qu'en complément de financement pour pouvoir constituer une société qui devient alors d'économie mixte.

Les investissements et prêts étrangers privés

Les investissements étrangers privés ont été effectués presque en totalité au cours de la période décennale 1951-1960. Après l'indépendance du Burundi en 1962, l'union économique entre le Burundi, le Rwanda et le Zaïre a été rompue. La perte des marchés limitrophes et l'instabilité politique ne favorisèrent guère les investissements étrangers privés.

Ce n'est qu'à partir des années 1976-1977, avec une politique gouvernementale délibérée de relance des activités industrielles, que des investisseurs privés étrangers ont commencé à s'intéresser au pays, mais leur part dans le total des investissements réalisés depuis 1962 reste insignifiante.

Les dons et prêts au titre de l'Aide Publique au Développement

Compte tenu du manque de financement intérieur financement extérieur devient indispensable pour réaliser le programme d'investissement dans tous les secteurs et en particulier dans le secteur industriel.

Comme les investissements étrangers privés restent faibles, le Burundi ne peut compter sur d'autres sources de financement extérieur que les dons et prêts au titre de l'Aide Publique au Développement. C'est de cette source qu'au cours des dernières années, les investissements industriels les plus importants ont été réalisés: rizerie, laiterie, usine textile, usine à thé, etc. Le programme d'investissement prévu pour 1981-1985 compte pour environ 71 pour cent des capitaux sur le financement extérieur notamment sur les crédits d'Etat à Etat, les crédits auprès des organismes internationaux, les aides bilatérales de toutes formes, etc. La balance des paiements montre l'évolution croissante des transferts unilatéraux.

Une enquête que nous avons effectuée en novembre 1981 auprès des entreprises industrielles montre dans le tableau qui suit la tendance générale des sources de financement des investissements industriels. Le tableau fait apparaître une tendance générale du secteur privé au recours dans une large mesure à l'autofinancement pour les investissements d'extension des activités. Les investissements très importants sont réalisés principalement par l'Etat et font l'objet d'un financement extérieur au titre de l'Aide Publique au Développement; les investissements et prêts privés étrangers ainsi que les dons restent très limités.

Au cours des dernières années, l'on constate une grande intervention de l'Etat dans la promotion et le financement des projets industriels. Cette situation est due au manque de promoteurs nationaux disposant de suffisamment de capitaux et capables de promouvoir un projet. Pour les projets relativement importants, l'interventionisme de l'Etat devient indispensable non seulement pour réunir les capitaux intérieurs, et en particulier les fonds publics, mais aussi pour rechercher les capitaux étrangers.

Tableau 34. Sources de financement de quelques investissements industriels
(investissements au cours des dernières années)

(en millions de FBu.)

Activité	Investissements	Autofinancement (Pour cent)	Financement bancaire (Pour cent)	Fonds publics (Pour cent)	Sources de financement extérieures		
					Investissements et prêts privés	Prêts comme aide publique (Pour cent)	Dons
Confection	7,5	100	-	-	-	-	-
Boulangerie industrielle	33,0	45	55	-	-	-	-
Huile de coton	8,4	100	-	-	-	-	-
Confiture, concentrés	12,0	-	100	-	-	-	-
Laiterie Centrale	19,1	100	-	-	-	-	-
Brasserie	476,0	100	-	-	-	-	-
Couvertures	22,8	75	25	-	-	-	-
Usine textile	2.078,3	-	-	10	-	90	-
Menuiserie (Basile)	2,3	100	-	-	-	-	-
Savonnerie (GECOIN)	1,5	100	-	-	-	-	-
Rizerie	8,0	-	-	40	-	60	-
Médicaments (ONAPHA)	105,4	-	-	100	-	-	-
Chaux, ciment (ENACCI)	170,0	-	-	100	-	-	-
Mousse (matelas)	15,0	60	40	-	-	-	-
Usine à thé	140,0	-	-	-	-	100	-
Imprimerie (IMPARUDI)	7,3	100	-	-	-	-	-
Garage (Grands Lacs)	30,0	20	80	-	-	-	-

Tableau 34 (suite)

Activité	Investissements	Autofinancement (Pour cent)	Financement bancaire (Pour cent)	Fonds publics (Pour cent)	Sources de financement extérieures		
					Investissements et prêts privés	Prêts comme aide publique (Pour cent)	Dons
Garage SOGENBU	110,0	45	55	-	-	-	-
Sachets en plastique	8,7	42	48	-	-	-	-
Chaussures en plastique	85,4	30	70	-	-	-	-
Pêche (SUPOBU)	630,0	-	-	3	-	97	-
Insecticides	21,3	12	75	13	-	-	-
Carrelage	2,3	-	-	100	-	-	-
Cigarettes	300,0	-	100	-	-	-	-
Projet sucrerie	6.200,0	4,8	11,2	2,4	-	81,6	-
Projet verrerie	1.700,0	-	-	-	-	-	-
Confection (SIRUCO)	72,3	100	-	-	-	-	-
Briqueterie (MUTOYI)	10,0	10	-	-	-	-	-
Clouterie	15,0	10	-	-	-	-	90
Projet usine à café	2.200,0	-	-	20	-	80	-
Projet Minoterie	330,0	16	67	17	-	-	-
Projet Tannerie	167,0	-	-	-	-	-	-
Usines à café existantes	64,6	-	-	100	-	-	-

- 13 -

V. LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET LES
MECANISMES INSTITUTIONNELS

Les objectifs globaux de développement industriel

Les trois plans quinquennaux de développement économique et social ont toujours pratiquement poursuivi les mêmes objectifs globaux de développement industriel, avec cette différence que les deux premiers plans semblent avoir revêtu plutôt un caractère facultatif et n'ont jamais été révisés par l'autorité du plan. Par contre, le 3ème plan quinquennal 1978-1982 est divisé en tranches annuelles qui permettent d'établir le bilan des réalisations et de faire des ajustements.

Dans le 3ème plan quinquennal "les objectifs globaux qui découlent de la politique générale en matière d'industrialisation résident notamment :

- dans la création d'industries de promotion à l'exportation et de substitution à l'importation capables de favoriser l'accroissement du produit intérieur brut,
- dans la création de pôles de développement régionaux par l'implantation d'unités industrielles à forte intensité de main-d'oeuvre,
- ainsi que dans la fabrication locale de quelques produits stratégiques dont certains matériaux de construction".^{1/}

D'après le 3ème plan quinquennal, les projets qui répondent le mieux à l'objectif de création d'emplois doivent être retenus en priorité et appartiennent souvent à la petite et moyenne entreprise. Mais l'on constatera plus tard que ce sont plutôt les contraintes d'étroitesse du marché et de faibles capacités de financement qui déterminent la création de petites unités industrielles.

Pour atteindre ces objectifs, le 3ème plan prévoit une série de mesures de stimulation des investissements :

- la création de centres de Services

^{1/} Troisième Plan quinquennal de développement économique et social du Burundi 1978-1982, p. 150.

- l'octroi des facilités de crédit
- l'octroi des facilités fiscales (promulgation d'un nouveau Code des Investissements)
- la participation des petites entreprises comme sous-traitantes des grandes entreprises dans l'exécution des programmes de développement
- la formation du personnel qualifié nécessaire pour les nouveaux projets avant que ne débute leur mise en oeuvre.

Compte tenu des objectifs sus-mentionnés, le troisième plan quinquennal base l'industrialisation du pays sur la promotion des industries de transformation des produits agricoles, des industries alimentaires, des industries textiles et du cuir, des industries de moyens de production agricole, des industries des matériaux de construction, de l'artisanat.

Dans le domaine de la géologie et des mines, les objectifs consistent essentiellement à poursuivre la prospection et l'étude approfondie des indices connus et des structures géologiques favorables.^{1/}

Au point de vue énergétique, trois objectifs principaux ont été retenus :

- fourniture d'énergie en milieu rural
- réduction de la dépendance extérieure
- fourniture d'énergie à bon marché pour les activités industrielles et artisanales.

L'élaboration de ces objectifs a été basée sur les expériences des deux plans précédents, tout en tenant compte des facteurs qui constituent en général les goulots d'étranglement à l'effort de développement économique. Ces facteurs seront analysés dans les chapitres ultérieurs.

^{1/} La classification des activités économiques au Burundi sépare les activités géologiques et minières des activités industrielles contrairement à la nomenclature CITI.

Les mécanismes institutionnels

Dans les chapitres précédents, la question d'infrastructure institutionnelle a été brièvement abordée, mais vue sous l'angle du système de planification économique. Le présent chapitre par contre traite des institutions directement impliquées dans la promotion industrielle en se référant aux différentes étapes de réalisation d'un projet tout en tenant compte de la participation extérieure.

Les institutions impliquées dans la promotion industrielle

a) Le Ministère du Plan

Le Ministère du Plan a le rôle de programmation et de coordination des investissements. Compte tenu du rôle prépondérant joué par l'Etat dans la promotion des investissements, il fixe les priorités et élabore des programmes annuels d'exécution du plan suivant les ressources financières disponibles, en application du principe adopté de "plan glissant".

Bien que le Ministère du Plan joue pleinement son rôle de coordination, l'on verra dans les chapitres qui suivent que parfois il s'attribue d'autres tâches assignées normalement à d'autres institutions, ce qui risque de gêner la bonne marche de l'ensemble.

b) Le Ministère du Commerce et de l'Industrie

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie est la principale institution chargée de la promotion des investissements industriels à travers le Département de l'Industrie et le Département de l'Artisanat. Les activités de promotion industrielle seront prochainement exercées par le Centre de Promotion Industrielle, organisme parastatal qui vient d'être créé et sous tutelle de ce même Ministère.

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie identifie les projets, élabore les études de pré-factibilité et de factibilité; il cherche et assiste les promoteurs, soumet les projets à l'analyse de la Commission Technique et la Commission Nationale des Investissements ainsi qu'aux organismes de financement. Bien que toutes ces tâches soient remplies non sans peine, le Ministère n'est pas encore parvenu à assurer une assistance aux projets en phase de démarrage et aux entreprises existantes par manque de moyens financiers et de cadres en nombre suffisant.

c) La Commission Technique des Investissements

Créée par Ordonnance Ministérielle N° 120/77 du 12 avril 1979, la Commission Techniques des Investissements a pour rôle d'examiner les aspects technique, économique, juridique et financier d'un projet. Elle détermine les éléments nécessaires à la classification d'un projet par les principaux indicateurs tels que le nombre d'emplois, la valeur ajoutée, les taux de rentabilités, etc.... et soumet ses avis à la Commission Nationale des Investissements.

La composition de la Commission Technique des Investissements permet à plusieurs services de participer à la prise de décision de réaliser un investissement :

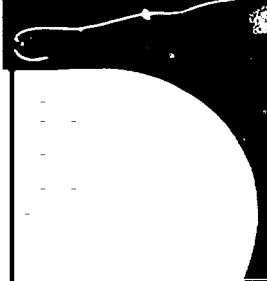
- Un représentant du Ministère du Plan, (Président);
- Un représentant du Département de l'Industrie ou du Département de l'Artisanat suivant qu'il s'agit d'un projet industriel ou artisanal;
- Un représentant du Commerce Intérieur;
- Un représentant du Département des Douanes;
- Un représentant du Département des Impôts;
- Un représentant du Ministère techniquement et directement responsable du projet;
- Un représentant de la Banque de la République du Burundi;
- Un représentant de la Banque Nationale de Développement Economique (B.N.D.E.).

La participation de la B.N.D.E. aux réunions de la Commission Technique des Investissements facilite les négociations lors de la présentation du dossier au financement.

d) La Commission Nationale des Investissements

Le rôle de la Commission Nationale des Investissements est défini dans le Code des Investissements. Cette Commission analyse les projets de création et d'extension d'activité économique afin d'en dégager la conformité aux priorités définies dans le plan de développement économique et social. Sa composition est d'un haut niveau bien que les membres puissent déléguer leurs pouvoirs en se faisant représenter:

- Le Ministre du Plan ou son représentant, (Président);



- Le Ministre ayant l'Industrie dans ses attributions ou son représentant, (Vice-Président);
- Le Ministre ayant les Impôts dans ses attributions ou son représentant;
- Le Ministre ayant les Douanes dans ses attributions ou son représentant;
- Le Ministre ayant le Travail dans ses attributions ou son représentant;
- Le Ministre assurant la tutelle du projet ou son représentant;
- Le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi ou son représentant;
- Le Président de la Banque Nationale de Développement Economique (B.N.D.E.) ou son représentant.

Outre que la Commission Nationale des Investissements décide de la politique et du caractère prioritaire des investissements, elle détermine le régime sous lequel sera admise l'entreprise projetée et lui accorde des avantages fiscaux en se référant aux avis et recommandations de la Commission Technique des Investissements.

e) Les organismes de financement

Quand le projet a été accepté par la Commission Nationale des Investissements, il est ensuite présenté à un organisme de financement. En général, les projet industriels sont présentés à la Banque Nationale de Développement Economique, ce qui justifie par ailleurs sa présence au sein des Commissions des Investissements.

Lorsque le montant des investissements dépasse les capacités financières de la B.N.D.E., cette dernière s'adresse à la Caisse Centrale de Mobilisation et de Financement (CAMOFI) pour un crédit consortial si le projet relève du secteur d'économie public ou mixte, ou au Holding Arabe Libyo-burundais ou à un organisme extérieur. Les Banques commerciales financent rarement de telles opérations qui exigent généralement un financement à long terme.

La coopération internationale et régionale

Comme le pays dispose de ressources très limitées, il doit recourir à une assistance extérieure pour poursuivre ses objectifs de développement. Dans le domaine industriel, cette coopération existe à trois niveaux:

a) La coopération multilatérale

La coopération multilatérale est exclusivement assurée par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel qui dispose d'un "Projet ONUDI" attaché au Ministère du Commerce et de l'Industrie. Ce projet fournit au Ministère des experts et un appui logistique pour exécuter toutes les activités de promotion industrielle notamment les études de factibilité, le choix des techniques, l'assistance au démarrage et à la gestion des entreprises.

b) La coopération régionale

Compte tenu de l'étroitesse du marché intérieur et des difficultés des transports, le développement des activités économiques du Burundi exige un cadre plus vaste que celui du territoire national. A cet effet, ce pays a adhéré à la Communauté Economique des Pays des Grands-Lacs qui regroupe le Zaïre, le Rwanda et le Burundi, et à l'Organisation du Bassin de la Kagera qui regroupe la Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi.

Ces deux organisations poursuivent le même but :

la planification économique commune de l'espace occupé par les pays respectifs. C'est dans ce but, à titre d'exemple, que les pays de la C.E.P.G.L. viennent de parrainer un projet de verrerie au Burundi qui devra satisfaire les besoins du Zaïre, du Rwanda et du Burundi.

c) La coopération bilatérale

En matière d'industrialisation, la coopération bilatérale se manifeste sous deux aspects : d'une part, une coopération limitée à des projets bien précis telle que la construction et le financement d'une usine textile par la Chine et d'une usine d'instruments aratoires par la Corée du Nord; d'autre part, une coopération de longue durée

telle que la Mission Allemande de Planification attachée au Ministère du Plan et la création d'une société roumano-burundaise (SOMIE/ROM) chargée de l'exploitation des produits miniers et de la création d'activités industrielles.

Toutes ces formes de coopération sont présentées dans l'optique d'une intervention à plusieurs stades de développement d'un ou plusieurs projets, bref, sous l'aspect même de promotion des investissements. Toutefois, au niveau du financement, le Burundi peut chercher des ressources financières auprès des organismes internationaux comme la Société Financière Internationale, la Banque Européenne d'Investissement ou auprès des Etats avec qui il coopère.

Les projets industriels (1978-1982)

Le 3ème plan quinquennal a prévu dans le domaine industriel une liste de projets à réaliser jusqu'en 1982. Ces projets étaient encore tous au niveau d'identification et c'est pourquoi le volume des investissements n'a été qu'une estimation assez grossière qui accuse des écarts très importants entre les prévisions et les réalisations.

La liste des projets qui n'était pas limitative est devenue par la suite plus longue, ce qui amène l'autorité du plan à faire à tout moment des révisions annuelles.

Tableau 35 Investissements dans le Secteur Industriel et Artisanal entre 1978 et 1982 (en millions de FBu.)

N°	Projets	Prévisions du Plan	Estimations actuelles	Observations
1	Usine à café	800	2.200	Etude en cours
2	Usine à thé	350	140	140 investis
3	Tannerie	90	167	En cours
4	Plantes médicinales	200	0	En veilleuse
5	Usine de poissons	3	20	20 investis
6	Sucrerie	1.500	6.200	Montage financier
7	Déshydratation des légumes, concentrés de viande	324	0	En veilleuse
8	Minoterie	250	330	330 investis
9	Emballages métalliques	250	0	En veilleuse
10	Distillerie et levure	100	0	En veilleuse
11	Aliments pour bétail	90	250	Etude en cours
12	Eau minérale	50	0	En veilleuse
13	Usine textile	500	1.880	1.880 investis
14	Atelier de confection	200	0	En veilleuse
15	Contre-plaqué	150	470	Etude en cours
16	Chaussures en cuir	150	300	Etude terminée
17	Fonderie	150	0	Etude négative
18	Instruments aratoires	150	(60)	Abandonné
19	Montage de vélos	30	0	Sans intérêt
20	Rechapage de pneus	30	60	En cours
	RÉPORT	5.742	12.077	

N°	Projets	Prévisions du Plan	Estimations actuelles	Observations
	REPORT	5.742	12.077	
21	Châssis et profilés	33	50	50 investis
22	Verrerie	400	1.700	En cours
23	Briqueterie industrielle	230	300	Etudes terminées
24	Usine silico-calcaire	165	0	Sans intérêt
25	Ciment pouzzolanique	120	170	170 investis
26	Usine d'engrais	150	0	A long terme
27	Objets en plastique	100	100	En cours
28	Céramique	120	0	En veilleuse
29	Allumettes	10	35	35 investis
30	Peinture	20	0	En veilleuse
31	Programme FENU			
	ARTISANAT	240	240	240 en cours
32	Mélange d'aliments pour bétail	0	10	10 investis
33	Margarine	0	0	En veilleuse
34	Cigarettes	0	280	En cours
35	2ème brasserie	0	0	En veilleuse
36	Extension brasserie	0	476	476 investis
37	Fabrication biscuits	0	0	Marché étroit
38	Limonaderie	0	240	Etudes en cours
39	Boulangerie industrielle	0	30	30 investis
40	Boulangerie semi-Industr.	0	15	En cours
41	Amidon, alcool	0	300	Etudes en cours
42	Huile d'arachides	0	20	En cours
43	Huile de palme	0	0	A moyen terme
44	Sacs, cordes en fibres de bananier	0	0	A long terme
45	Matériaux de construction à base de parche de café	0	0	A long terme
46	Cimenterie	0	0	A long terme
47	Briqueterie MUTOYI	0	15	En cours
48	Carrelage	0	17	En cours
49	FORMICA	0	400	Etudes en cours
50	Tuyaux en ciment	0	20	Etudes en cours
51	Ondulation des tôles	0	32	En cours
	RZPORT	7.350	16.527	

N°	Projets	Prévisions du Plan	Estimations actuelles	Observations
	REPORT	7.350	16.527	
52	Marbre artificiel	0	0	En veilleuse
53	Maisons préfabriquées	0	0	En veilleuse
54	Bouchons couronnes	0	140	En cours
55	Montage de radios	0	25	En cours
56	Papier hygiénique	0	0	Marché étroit
57	Chaussures plastiques	0	108	En cours
58	Clouterie	0	15	15 investis
59	Sacs en sisal	0	0	Pas de mat. ières
60	Tubes en PVC	0	100	En cours
61	Pressing (habits)	0	0	En veilleuse
62	Meubles métalliques	0	81	En cours
63	Meubles métalliques et en bois	0	150	En cours
64	Brouettes	0	25	Etudes en cours
65	Moustiquaires, toiles synthétiques	0	0	Marché étroit
66	Fil à coudre	0	15	En cours
67	Détergents	0	0	Marché étroit
68	Piles électriques	0	0	En veilleuse
69	Savonnerie	0	30	Etudes en cours
70	Cahiers scolaires	0	30	En cours
71	Enveloppes	0	15	Etudes en cours
72	Réparations autos	0	20	Etudes en cours
73	Câbles	0	0	à long terme
74	Médicaments	0	73	En cours
75	Lampes électriques	0	0	à moyen terme
76	Classeurs	0	43	En cours
77	Imprimés	0	0	à moyen terme
78	Parfums, pâtes dentifrices	0	15	Etudes en cours
79	Cartons emballage	0	15	Etudes en cours
	TOTAL	7.350	17.427	

Sur 79 projets déjà identifiés aujourd'hui, le 3ème plan quinquennal n'en avait prévu que 31 dont une vingtaine de projets du programme FENU (Fonds d'Equipement des Nations Unies). Cette liste s'est allongée grâce à un esprit nouveau qui a caractérisé le secteur privé encouragé par des facilités d'octroi de crédit mises en place dès le début du plan quinquennal.

Les investissements qui ont été retenus dans la colonne des estimations actuelles concernent des projet qui ont la chance de connaître un début d'exécution à la fin de l'année 1982 ou en début de l'année 1983. Toutefois, une analyse plus rapprochée révèle des problèmes qui affectent ces investissements et qui risquent de mettre en cause le caractère prioritaire d'un projet : ces problèmes seront abordés dans le chapitre suivant qui traite des perspectives de développement industriel.

VI. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Sur base des données actuelles, le présent chapitre a pour but de relever les principales contraintes qui affectent le développement industriel et ensuite de proposer des stratégies à adopter pour accélérer le processus d'industrialisation.

Les contraintes du développement industriel

L'enclavement

Le Burundi a une position géographique très défavorable à son développement économique. En effet, il ne possède pas de façade maritime et le port maritime le plus proche se trouve à plus de 1.400 km de Bujumbura (la capitale). De ce fait, le passage dans les pays de transit qui augmente les manutentions et l'éloignement du port maritime renchérissent les coûts de transport et rendent moins concurrentiels les produits exportés.

Bien que cette contrainte soit de nature à favoriser la production nationale, d'autres contraintes telle que l'exiguité du marché montreront qu'il faut recourir à d'autres stratégies.

Tableau 36. Répartition des importations par voies d'acheminement (1979)

<u>Voie d'acheminement</u>	<u>Tonnes</u>	<u>%</u>	<u>Coûts de transport par tonne</u>
Par Kigoma Dar-es-Salaam (chemin de fer - Lac : 1.430 km)	80.837	49,9	7.000 FBu.
Par Mpulungu - Kalémie (Lac : 730 km - 312 km)	31.075	19,2	3.000 FBu.
Par Kigali - Kampala - Mombasa (route : 2.183 km)	41.576	25,7	30.000 FBu.
Par avion	8.210	5,2	80.000 FBu.
Total	161.698	100	

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, la grande partie des marchandises passe par le port de Dar-es-Salaam. Outre les coûts de transport qui sont très élevés, la durée moyenne d'acheminement est très longue : 120 jours entre Dar-es-Salaam et Bujumbura et 43 jours entre Mombasa et Bujumbura.

Pour illustrer la gravité des effets de l'enclavement et d'éloignement à la mer, un produit aussi stratégique que le ciment qui coûte autour de 12.000 FBu./tonne FOB Dar-es-Salaam est mis à la disposition de l'utilisateur de Bujumbura à environ 90 % plus cher. L'on comprend dès lors les répercussions de ces coûts de transport sur les prix de revient des entreprises qui utilisent des produits importés. Seul les produits de grande valeur ressentent moins le poids de ces coûts.

La pression démographique

Le Burundi, avec sa population estimée à 4.022.000 (1979) avec un taux de croissance de 2,2 %, sera confronté à de graves problèmes d'alimentation dans les années à venir. En effet, si le rythme d'évolution actuelle se maintient et toutes choses restant égales par ailleurs, la population sera autour de 6.700.000 d'ici 30 ans, soit environ à 2.700.000 habitants de plus.

Dans ces conditions, il devra y avoir nécessairement des changements des structures actuelles, si l'on veut garder le minimum actuel de 1,3 ha de terres cultivables par ménage composé de 4,7 personnes en moyenne; avec un taux d'urbanisation de 6 %, les 540.000 ménages auront besoin de 702.000 ha supplémentaires. Compte tenu de l'affectation des terres, cela ne peut conduire qu'à la suppression progressive du cheptel et à l'occupation des terres de moindre qualité et par conséquent de faible productivité.

Si les autorités ne prennent pas des mesures énergiques pour résoudre ce problème d'explosion démographique, il y a lieu de s'attendre à un équilibre naturel selon la loi malthusienne. Ces mesures comprennent toute une politique d'urbanisation et d'aménagement du territoire visant en priorité à freiner la croissance démographique et à favoriser les activités

créatrices d'emplois dans les concentrations urbaines afin de libérer les terres pour mieux les exploiter.

Toutefois, malgré qu'un des Objectifs Fondamentaux soit l'augmentation de la production agricole il semble qu'à long terme, une politique de développement industriel basée sur une exploitation endogène des ressources d'origine agricole ne puisse aboutir qu'à de maigres résultats; une croissance endogène plus soutenue nécessite une mise en valeur d'autres ressources, principalement des ressources minérales qui sont à la base d'une industrie dite industrialisante.

L'exigüité du marché intérieur

Malgré la forte densité démographique qui est en moyenne de 153 habitants au km², les 4.022.000 d'habitants constituent déjà un marché relativement étroit pour des produits de consommation de masse. Mais l'importance du secteur rural qui est très peu monétarisé et le taux d'urbanisation qui ne dépasse guère 6 % montrent à quel point le marché du Burundi est réduit.

En 1980, le revenu disponible commercialisé par tête était de 206 \$ US dont 126 US agissant sur l'économie monétaire. Avec un tel niveau de revenu, il devient difficile d'accumuler des ressources financières nécessaires aux investissements et de trouver des débouchés pour des produits de grande consommation.

Contrainte d'ordre énergétique

Au point de vue énergétique, le Burundi dépend encore largement de l'extérieur. Tous les produits pétroliers sont importés et reviennent à des prix très élevés sans aucune possibilité de les substituer. En 1980, les produits pétroliers ont représenté 15 % de la valeur de toutes les importations. Ces produits grèvent sérieusement les prix de revient industriels et contribuent à rendre moins concurrentiel les produits manufacturés dans le pays. A titre d'exemple, la consommation de fuel oil de l'usine textile de Bujumbura représente environ 10 % du total des frais d'exploitation.

Quant à l'énergie électrique, les projet en cours suffisent pour couvrir les besoins de l'industrie à moyen terme. D'autre part, les potentialités hydro-électriques estimées à 500 MW peuvent couvrir les besoins du pays à long terme.

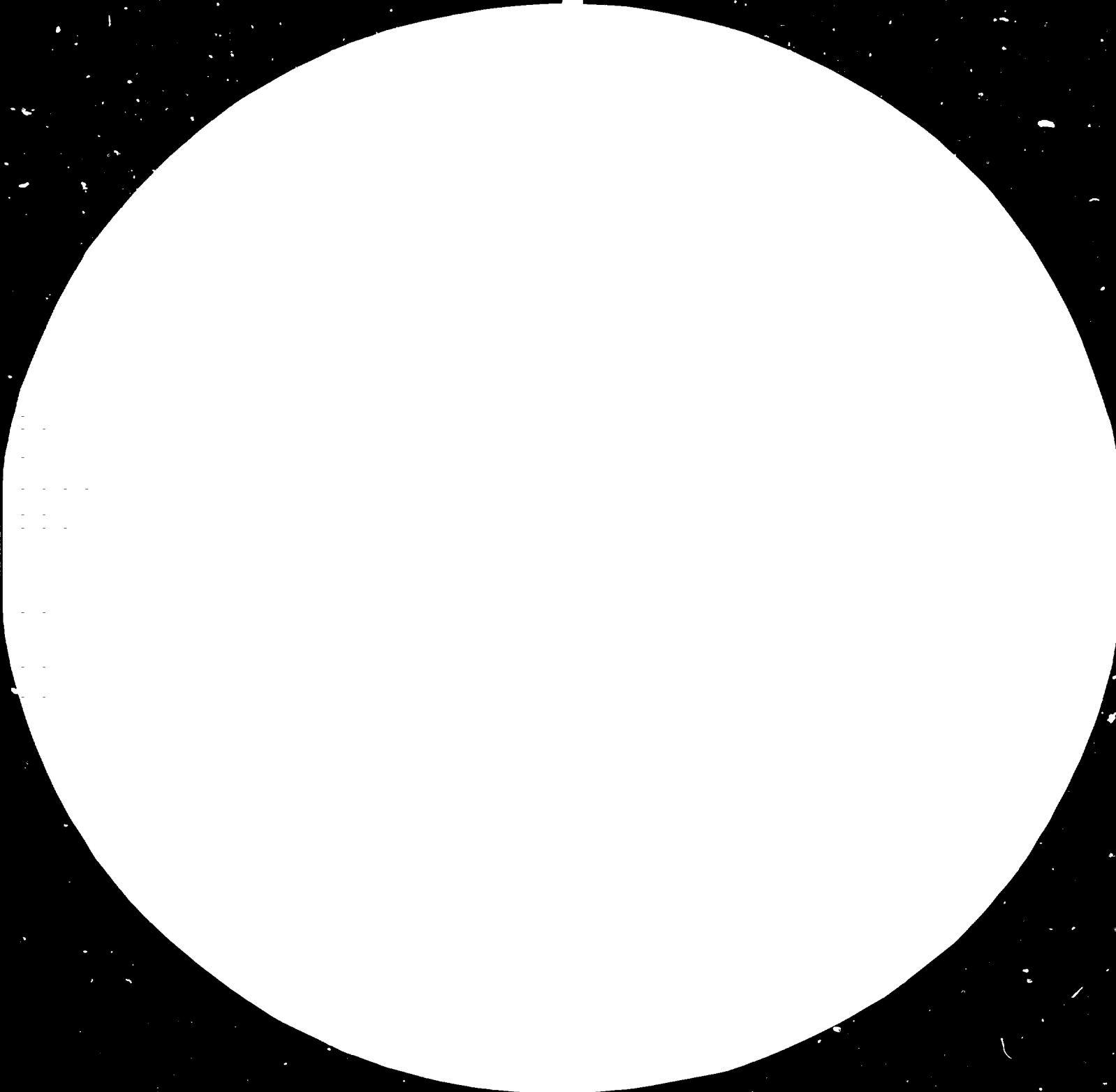
Faible capacité de financement intérieur

Malgré l'introduction de l'épargne obligatoire depuis 1977, l'importance du secteur rural non monétarisé et le bas niveau des revenus ne permettent pas de dégager suffisamment de ressources pour financer les activités de développement. L'épargne privée relativement faible justifie souvent les investissements de l'Etat non seulement dans les infrastructures socio-économiques mais aussi dans des domaines directement productifs. Mais l'augmentation de l'épargne publique suppose aussi l'accroissement des exportations. Or, cette situation est précaire pour le Burundi dont les recettes d'exportation proviennent dans une large mesure des recettes d'une monoculture (café) sujette à des aléas climatiques et à des fluctuations des cours mondiaux.

En 1978 et 1979, l'épargne intérieure brute s'est élevée respectivement à 3.030,6 millions FBu. et 3.216,6 millions de FBu. alors que les investissements fixes correspondants étaient 7.709,1 millions FBu. et 10.504,7 millions de FBu. Ainsi le pays doit recourir à un financement extérieur relativement important pour poursuivre son programme d'investissements.

Tableau 37. Epargne et investissements (en pourcentage du PIB)

Année	Taux d'investissement	Taux d'épargne intérieure brute	Taux d'épargne nationale brute	Epargne intérieure brute en % des investissements
1974	8,9	3,2	5,9	48,8
1975	7,7	3,2	6,1	-33,9
1976	8,9	6,0	10,5	67,5
1977	11,3	11,6	14,4	102,7
1978	13,9	5,5	8,4	39,3
1979	14,7	4,5	7,6	30,6
1980	14,6	-0,3	1,6	-2,1





1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8

3.2 3.6 4.0 4.5 5.0 5.6 6.3 7.1 8.0 9.0

10.0 11.2 12.5 14.0 16.0 18.0 20.0 22.5 25.0 28.0

32.0 36.0 40.0 45.0 50.0 56.0 63.0 71.0 80.0 90.0

Malgré les efforts de mobilisation des ressources financières intérieures, l'épargne intérieure ne pourra suivre le rythme de croissance des investissements. Le tableau ci-dessus montre que l'écart entre le taux d'épargne intérieure brute et le taux d'investissement s'agrandit progressivement, ce qui implique un recours accru aux ressources extérieures dont l'octroi s'accompagne parfois de contraintes d'ordre politique.

Forte dépendance technologique vis-à-vis de l'extérieur

Le Burundi importe la totalité des équipements destinés à l'industrie. Mais si cette situation est défavorable pour le pays suite aux contraintes déjà sus-mentionnées, la façon d'acquérir ces équipements est encore plus problématique.

En effet, il n'existe pas encore au Burundi un organisme qui s'occupe à proprement parler du transfert de la technologie. Les modalités d'acquisition de technologies sont purement administratives et exécutées par plusieurs centres de décisions. Ces problèmes ont été suffisamment analysés dans un document de la CNUCED élaboré en 1980 et intitulé "Transfert et Développement de la Technologie au Burundi".

En principe, tous les investissements atteignant 15 millions de FBu. doivent être autorisés par la Commission Nationale des Investissements. Mais en pratique l'on constate que les investissements du secteur privé ne sont soumis à aucune formalité autre que les procédures bancaires habituelles pour les importations. Seuls les investisseurs prétendant aux avantages prévus dans le Code des Investissements passent par la Commission Nationale des Investissements.

Quant aux investissements du secteur public et para-public, ils sont en principe tenus de passer par le Conseil des adjudications, organe sous tutelle du Ministère des Finances. Mais l'on constate qu'un Conseil d'Administration, un Ministre ou le Conseil des Ministres peuvent dans certains cas se substituer au Conseil des Adjudications.

Outre la multitude de centres de décision sans liaison ni cohérence, quelques commentaires s'imposent sur la nature-même des Commissions des Investissements et sur le Conseil des Adjudications.

La Commission Technique et la Commission Nationale des Investissements qui sont en réalité les mêmes quant à la composition et la représentation, se penchent essentiellement sur les aspects économiques et financiers d'un projet, mais rarement sur les aspects technologiques. Souvent, une technologie est acceptée comme telle sans chercher à savoir les éléments qui ont décidé le choix et les modalités d'acquisition qui sont contenues dans le contrat de transfert. Cette situation est compréhensible par ailleurs aussi longtemps qu'ils n'existe pas de centre de documentation sur les technologies. En plus, les membres de ces Commission ne sont pas suffisamment formés ni expérimentés pour affronter de tels problèmes.

Contrairement aux Commissions des Investissements, le Conseil des Adjudications n'a de relation avec aucun autre Ministère par sa composition; il relève entièrement du Ministère des Finances. Cet organe chargé de faire appliquer le "Cahier général des charges des marchés publics de travaux, de fournitures et de transport" ne joue en réalité qu'un rôle purement administratif puisqu'il est tenu à l'écart de toutes les procédures des appels d'offres par des organismes publics ou para-publics.

L'absence d'un seul centre de décision capable d'orienter la politique des investissements et de transfert de la technologie entraîne souvent des situations très difficiles dont certains cas sont ci-après présentés :

a) De la non réglementation des investissements du secteur privé :

Une fabrique d'allumettes ne parvient pas à écouler ses produits. Sans étude préalable, l'investisseur a acheté des équipements qui se sont révélés après mal adaptés, car ils sont conçus pour utiliser du papier et de la cire synthétique pour la fabrication des sticks. Ainsi, toutes les matières premières étant importées, le prix de revient s'est révélé supérieur à celui des allumettes importées.

Deux usines de fabrication de tubes en PVC de même capacité viennent de s'installer en même temps. Mais les études du marché montrent

qu'une seule usine peut couvrir totalement les besoins actuels et que les exportations ne sont pas possibles pour le moment, le Rwanda disposant de sa propre usine.

b) De l'existence de plusieurs centres de décision

Le Ministère des Affaires Etrangères a négocié en l'absence des services techniques intéressés la construction d'une usine d'instruments aratoires par la Corée du Nord. Sans étude préalable, toutes les données de base étaient fausses : capacité couvrant environ 1/10e des besoins du pays; la matière première (rail) qui devrait se trouver au Burundi n'existe pas, d'où modification pour utiliser de l'acier importé, etc.... Les prix des houes importées défilant toute concurrence, l'usine est actuellement fermée.

Sans consulter une commission quelconque, le Gouvernement (Ministère de la Géologie, Mines et Industrie), soucieux de contrôler les produits stratégiques, a décidé de racheter à des privés et de remettre en état de vieilles installations de mouture de clinker. Les cimenteries des pays voisins ne pouvant fournir du clinker, on a décidé de fabriquer un liant qui dépend dans une large mesure des importations de ciment et qui, malheureusement, n'est pas accepté sur le marché. Actuellement, l'usine ne travaille presque pas.

c) De la faiblesse des Commissions des Investissements

Les Commissions des Investissements ne jouissent ni d'expérience suffisante ni d'une formation utile pour pouvoir effectuer correctement un transfert technologique. A titre d'exemple, ces Commissions n'ont pas pu se rendre compte que certaines machines commandées par la Tannerie du Burundi étaient trop grandes pour la capacité envisagée (d'après les avis des experts) et que par conséquent certains investissements étaient injustifiés.

Tout comme les autres pays du Tiers-Monde, le Burundi devra encore pour longtemps dépendre de l'extérieur pour l'acquisition de la technologie. Mais cette acquisition de technologie devrait être réglementée et c'est ici le premier problème à résoudre, problème intimement lié à

la formation. En effet, le Burundi souffre d'une carence du main-
d'oeuvre hautement qualifiée et expérimentée (voir les ressources
humaines). L'accent devrait être mis sur la formation en particulier
l'enseignement technique qui ne semble pas aujourd'hui attirer beau-
coup de candidats. L'existence des cadres hautement qualifiés per-
mettra non seulement de résoudre des problèmes liés au transfert de
la technologie (réglementation, acquisition, utilisation, etc.....),
mais aussi de constituer des noyaux de Recherche - Développement qui
restent encore aujourd'hui au stade embryonnaire. ^{1/}

Contrainte d'ordre organisationnel

Que ce soit dans l'appareil étatique ou dans le secteur privé, on
remarque des déficiences d'organisation qui affectent sérieusement
l'allocation rationnelle des ressources disponibles.

Au sein de l'Administration centrale, les activités de promotion
industrielle sont menées par plusieurs services; ce chevauchement est de
nature à disperser les efforts et à retarder l'exécution de certains travaux.
Il n'est pas rare de trouver des études d'investissement élaborées sous la
conduite du Ministère du Plan ou d'un autre service tel que la B.N.D.E.,
alors que ces tâches reviennent normalement au Ministère du Commerce et de
l'Industrie.

De par leur composition réelle, la Commission Nationale et la Commission
Technique des Investissements font double emploi et n'ont toutes les deux
aucune relation fonctionnelle avec le Conseil des Adjudications qui pourtant
est censé réglementer tous des types de "Marchés publics de travaux, de
fournitures et de transports". Dans le secteur de l'artisanat, il y avait
encore le Comité d'Approbaton qui, en quelque sorte, remplaçait la Commission
Technique des Investissements. Ce Comité était chargé d'étudier les dossiers
des personnes prétendant aux crédits du Fonds d'Equipement des Nations Unies.

^{1/} - Institut des Recherches Agronomiques du Burundi (ISABU)
- Institut des Recherches Agronomiques et Zootechniques de la
C.E.P.G.L. (IRAZ)
- Société Mixte d'Etudes du Burundi (SOMEBU).

Ce chevauchement entre institutions est la conséquence de l'absence d'un seul organe pluridisciplinaire à caractère purement technique qui aurait la tâche d'orienter toute décision en matière d'investissement. En définitive, cette situation laisse chaque service responsable d'un projet orienter les décisions, ce qui est souvent à la base du mauvais fonctionnement des sociétés d'Etat, tous les éléments techniques n'étant pas réunis et discutés au préalable dans un cadre approprié.

Dans le secteur privé, le problème se pose autrement. Il est très difficile de trouver des promoteurs disposant de suffisamment de fonds et capables de s'organiser; ceux qui disposent d'argent ne veulent pas courir des risques à long terme et préfèrent s'orienter plutôt dans des activités commerciales qui, avec les problèmes d'approvisionnement dans le cas du Burundi, sont de véritables activités de spéculation.

L'expérience a déjà montré que la plupart des gens qui ont bénéficié des crédits du Fonds d'Equipement des Nations Unies étaient incapables de poursuivre les programmes d'investissement et détournaient les fonds vers des activités de spéculation. Le manque de bons gestionnaires est un facteur qui vient empirer la situation.

L'on convient qu'il y a des qualités qui sont innées pour être bon promoteur d'un projet d'une part, mais d'autre part, un certain niveau d'organisation exige un minimum de formation. En supposant que ce minimum de formation est celui du niveau de l'enseignement secondaire, les meilleurs promoteurs ne pourront provenir essentiellement que du secteur étatique et para-étatique qui emploie environ 76 % du total des cadres supérieurs et moyens du pays. Or, comme il est interdit à ces derniers d'investir dans des activités commerciales et industrielles, cet élément ne peut qu'avoir une influence négative sur le développement économique du pays, influence négative qui se traduit déjà par un contrôle croissant des activités commerciales et industrielles par des étrangers.

Ce problème d'organisation à tous les niveaux affectent sérieusement les procédures d'exécution des politiques d'investissement ainsi que la bonne marche des projet réalisés mais il peut trouver des solutions à plus ou moins court terme.

Propositions de stratégies à adopter

Les politiques et stratégies à adopter pour les années à venir se basent sur l'analyse de la situation actuelle et sur les objectifs globaux fixés dans le 3ème plan quinquennal et qui découlent de la politique générale en matière d'industrialisation; ces stratégies consistent à formuler d'autres objectifs à court, moyen et long terme tout en proposant des mesures de stimulation en faveur des projets qui présentent le plus d'effets d'entraînement et qui ont le plus de chances d'aboutir.

Les projets industriels actuellement en cours de discussion

Le troisième plan quinquennal base l'industrialisation du pays sur la promotion des industries de transformation des produits agricoles, des industries alimentaires, des industries du textile et cuir, des industries de moyens de production agricole, des industries des matériaux de construction. Suivant cette politique, les projet en cours de discussion se classent comment suit.^{1/}

Tableau 38

Branche	Nombre de projets identifiés	Nombre de projets en discussion	Investissements en million de FBu.
Transformation des produits agricoles	13	8	9.400
Industries alimentaires	11	6	1.001
Textile et cuir	5	4	2.362
Moyens de production agricole	2	0	0
Matériaux de construction	20	14	1.820
Autres industries	28	17	2.434

1/ Non compris le programme FENU.

Le tableau ci-dessus montre que le Burundi poursuit les objectifs globaux d'industrialisation qu'il s'est assignés dans le 3ème plan quinquennal. Les investissements prévus pour la transformation des produits agricoles s'élèvent à 9.490 millions de FBu. dont 8.400 millions de FBu. pour deux projets dont l'Etat est promoteur (usine à café, sucrerie).

Dans la branche des industries alimentaires, 71 % des investissements sont destinés à l'extension de la brasserie et limonaderie (société mixte) et l'Etat est promoteur d'un projet d'aliments pour bétail dont les investissements représentent 25 % du total des investissements dans cette branche.

Dans la branche du textile et du cuir, les investissements prévus s'élèvent à 2.362 millions de FBu. dont 1.880 millions de FBu. pour un projet étatique (usine textile en fonctionnement) et 167 millions de FBu. pour un projet d'économie mixte (tannerie en cours de réalisation).

Les investissements dont l'Etat est promoteur pour la production des matériaux de construction s'élèvent à 640 millions, soit 35 % des investissements totaux dans cette branche.

Dans les autres branches, le projet verrerie en cours de réalisation (société mixte) représente à lui seul 70 % des investissements totaux.

L'on peut d'ores et déjà constater que l'essentiel des investissements sont réalisés par l'Etat, conséquence des contraintes déjà signalées plus haut, notamment la faiblesse de revenus et les difficultés de trouver des gens capables de promouvoir des projets. Mais une analyse plus approfondie dévoile des déficiences qui, malgré l'apparence d'une bonne poursuite des objectifs, risquent de limiter extrêmement les résultats escomptés, du moins à court et à moyen terme.

En effet, des investissements prévus ou réalisés pour un montant de 12.520 millions de FBu. et dont l'Etat est promoteur, soit 72 % de tous les investissements prévus dans le secteur industriel, seul un projet de 1.700 millions de FBu. a connu des études approfondies et non controversées. Notons, à titre d'exemple, le cas de l'usine textile qui a été construite

sans aucune étude de marché et qui produit des tissus dont les prix de revient sont supérieurs à ceux des tissus importés, alors qu'elle utilise le coton produit dans les pays; ou encore le cas de l'usine de chaux et ciment rachetée par l'Etat sans avoir aucune donnée technique ni de marché, qui est sur le point de fermer les portes. Ce faux départ risque de conduire l'Etat à réaliser des projets qu'il sera obligé de subventionner par après, annulant ainsi les résultats escomptés.

Contrairement à l'Etat qui lance des projets de valorisation des matières premières locales, la plupart des projets du secteur privé utilisant des matières premières importées. En effet, les projets dont les investissements prévus sont de l'ordre de 1.041 millions utilisent à 80 % au moins des matières premières importées. Ces projets dégagent une valeur ajoutée très faible et ne parviennent à réaliser des bénéfices substantiels que par spéculation de part leur situation monopolistique. Quoiqu'il en soit, la plupart de ces projets ne méritent pas de revêtir un caractère prioritaire.

Un autre aspect à soulever sur les projets en cours de discussion, c'est que la majorité des projets relèvent de la petite et moyenne industrie et qu'il n'existe pratiquement pas de liens entre les uns et les autres. Cette absence de relations interindustrielles qui caractérise actuellement le secteur secondaire ainsi que le nombre limité des projets permettant une exploitation endogène des ressources locales montrent que le Burundi est encore loin de jeter des bases solides pour son développement industriel.

Les objectifs à court terme

A court terme, l'Etat devrait repenser sa politique générale en matière d'industrialisation et reformuler des objectifs à court, moyen et long terme en se basant sur les potentialités du pays tout en tenant compte des facteurs qui constituent les goulots d'étranglement, abandonnant ainsi la politique suivie actuellement de "faire le tout au tout".

Après fixation des objectifs, les mesures à prendre à court terme doivent viser principalement à mettre en place des structures qui puissent garantir la bonne exécution de projets. Il s'agit en fait d'éliminer les contraintes d'ordre organisationnel et de multitude de centres de décision et de renforcer les mécanismes de financement existants.

a) Renforcement de la Commission Nationale des Investissements

Comme les membres de la Commission Technique des Investissements sont en réalité les mêmes personnes physiques qui siègent au sein de la Commission Nationale des Investissements, la Commission Technique devrait être supprimée.

Dans le domaine industriel, la Commission Nationale ne se limiterait pas à étudier seulement les aspects économiques et financiers d'un projet aux fins de lui accorder des avantages prévus dans le Code des Investissements mais elle analyserait aussi les aspects de transfert technologique pour tout investissement d'une certaine importance relevant tant du secteur public que du secteur privé notamment les éléments qui ont décidé le choix de la technologie, les obligations réciproques de l'acheteur et du vendeur ainsi que l'intérêt que le pays en retire, en conformité avec ses objectifs de développement. Sauf pour des raisons d'ordre politique qui dépasseraient les compétences de la Commission, ses décisions seraient irrévocables.

b) Renforcement du Centre de Promotion Industrielle (C.P.I.)

Organisme paraétatique récemment créé et sous tutelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie, le Centre de Promotion Industrielle est amené à jouer un rôle très important dans le développement industriel du pays. En effet, c'est lui qui doit centraliser toute la documentation technologique qui sert aux études et à la sélection des projets. En étudiant les possibilités de création des unités industrielles et en rendant disponibles des études d'investissements, il doit pouvoir casser le cercle vicieux selon lequel les investissements sont insuffisants faute de bons projets pour certains, faute de promoteurs pour d'autres.

Le Centre doit assister le promoteur non seulement dans la préparation des dossiers à présenter à la Commission Nationale des Investissements, mais il doit lui fournir aussi une assistance dans l'exécution du projet et dans la gestion de l'entreprise.

Compte tenu des ces nombreuses attributions et de la pénurie d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée, le C.P.I. est obligé de démarrer d'abord lentement tout en s'appuyant sur une assistance extérieure et projeter elle-même une formation poussée de ses cadres suivant ses besoins.

c) Renforcement des mécanismes de financement

Une des contraintes au développement industriel qui a été mentionnée plus haut est la faible capacité de financement intérieur. Malgré les difficultés de résoudre ce problème à moyen terme à cause des structures économiques actuelles, il faut renforcer les mécanismes existants de financement par une meilleure allocation des ressources financière.

L'exemple le plus éloquent d'une mauvaise allocation des ressources financières est l'utilisation des crédits accordés dans le cadre du Programme du Fonds d'Equipement des Nations Unies où faute de contrôle d'exécution des projets, la plupart des crédits ont été détournés à d'autres fins ou bien la nature-même de certains projets n'avait pas de lien avec la petite industrie et l'artisanat.

Cette amélioration d'allocation des ressources financières peut se faire de plusieurs façons notamment par l'encouragement de certains investissements en appliquant des taux d'intérêts favorables, par la constitution de fonds de garantie, par le renforcement d'institutions existantes en évitant leur prolifération, par un contrôle sérieux d'utilisation des crédits, etc....

Les objectifs à moyen terme

Les objectifs à moyen terme doivent viser une mise en valeur des ressources connues aujourd'hui, une poursuite d'inventaire détaillé des ressources économiquement exploitables et des mesures permettant d'éliminer certains goulots d'étranglement tout en mettant à profit la coopération internationale et régionale.

a) La mise en valeur des ressources connues

Les ressources matérielles

Depuis 1950, plusieurs études existent sur les possibilités d'industrialisation du Burundi et de la région des Grands-Lacs. Jusqu'aujourd'hui, ces possibilités portent essentiellement sur la valorisation des ressources d'origine agricole et animale, les ressources minérales étant considérées comme presque inexistantes. C'est pourquoi à moyen terme, il est proposé de garder les mêmes objectifs que ceux du 3eme plan quinquennal 1978-1982, c'est-à-dire baser l'industrialisation du pays sur les industries de valorisation des ressources d'origine agricole et animale, sur les industries alimentaires, les industries du textile et cuir, les industries des matériaux de construction. Il s'agit en fait de poursuivre le programme prévu dans le troisième plan quinquennal.

Toutes les industries prévues à moyen terme entraîneront une demande accrue en énergie, le Ministère de l'Énergie et des Mines devra poursuivre son programme de construction de centrales hydro-électriques pour atteindre vers les années 1987 une puissance totale de 45.000 KW, puissance suffisante pour couvrir les besoins du pays en énergie électrique pour la décennie 1980-1990.

Le tableau suivant montre que les projets à réaliser à moyen terme sont essentiellement des industries légères qui ont très peu de liens entre elles. Ainsi, cette politique d'industrialisation adoptée pour le moyen terme découle des possibilités actuelles et assure une phase de transition qui permet de préparer une stratégie à long terme visant à lancer une industrie de base en s'appuyant sur l'exploitation des ressources minérales.

INVENTAIRE DES POSSIBILITES D'INDUSTRIALISATION (A MOYEN TERME).

Tableau 39.

	Plan décennal 1950 - 1960	Etude globale A.E.S.E.D.1961	Etude CEM 1963 1er plan quin- quennal 1968-1972	Deuxième plan quinquennal 1973-1977	Troisième plan quinquennal 1978-1982	Projets réali- sés	Possibilités pour la période 1982-1986
1	Usine à café	-	-	-	Nouvelle usine à café	Usines à café	Nouvelle usine à café
2	Huilerie	-	Huilerie (palme, palmiste)	-	Huilleries	Egrenage de coton, huilerie	Huilleries (pal- me, palmiste, arachide)
3	Savonneries	Savonneries	Savonneries	-	Savonneries détergents	Savonneries, oxygène, acéty- lène	Une savonnerie
4	Margarinerie	-	-	-	Margarine	-	-
5	Textile	Textile	-	Usine textile	Usine textile, fils à coudre	Usine textile	Fil à coudre bonneterie
6	Couvertures	Couvertures	-	-	-	Couvertures	-
7	Confections	Confections	-	-	Confections	Confections	Confections
8	Corderies	-	Corderies	-	-	-	-
9	Sacs et fibres	-	Sacheries	Sacheries	Sacs, cordes, cables	-	-
10	Minoterie	Minoterie	Minoterie	Minoterie	Minoterie	Minoterie	-
11	Brasserie, bière de banane	Brasserie	Malterie	-	2ème brasserie	1ère brasserie	-
12	Pâtes alimentaires	Pâtes aliment.	Pâtes aliment.	-	-	-	Pâtes aliment.
13	Distilleries	-	-	-	Distillerie, levure	-	-
14	Biscuiterie, Boulangeries	Biscuiterie Boulangeries	Biscuiterie Boulangeries	-	Boulangeries industrielles	Boulangeries	-
15	Amidon	-	-	-	Amidon, alcool	-	-

N°	Plan décennal 1950 - 1960	Etude globale A.E.S.E.D.1961	Etude CEE 1966 1er plan quin- quennal 1968-1972
16	Sucrierie	-	-
17	Vinaigre	-	-
18	Parfums	-	Parfums
19	Conserve de fruits et jus	-	Confitures, jus, purée, tomates
20	Lait concentré, beurres, fromages	Lait, beurres fromages	-
21	Conserve de viande, concentrés de viande	-	Conserve de viande
22	Tannerie	Tannerie	Tannerie
23	Chaussures en cuir	Chaussures	Chaussures en cuir
24	Maroquinerie	-	Maroquinerie
25	Colles fortes, gélatines	-	Colles fortes, gélatines
26	Encaustique	-	-
27	-	Ménuiseries	-
28	-	Garages	Atelier central
29	-	Médicaments	Médicaments
30	-	Outils	Outils
31	-	Insecticides	Insecticides
32	-	Appareils électriques	-

Deuxième plan quinquennal 1973-1977	Troisième plan quinquennal 1978-1982	Projets réali- sés	Possibilités pour la période 1982-1986
Sucrerie	Sucrerie	-	Sucrerie
-	-	-	-
-	Parfums	-	Essences de parfums
-	Confitures	Confitures	Jus, purée de tomates
-	-	Laiterie, fromages	-
ConsERVE de viande	ConsERVE de viande, concen- trés de viande	-	-
Tannerie	Tannerie	-	Tannerie
-	Chaussures en cuir	-	Chaussures en cuir
-	Maroquinerie	-	Maroquinerie
Colles fortes, gélatines	-	-	-
-	-	-	-
-	Menuiseries	Menuiseries	-
-	Garages	Ateliers métal- liques	-
Médicaments	Médicaments	Garages	-
-	-	Produits phar- maceutiques	Produits phar- maceutiques
Instruments aratoires	Instruments aratoires	-	-
Insecticides	-	Insecticides	-
-	-	Réparations des appareils élec- triques	-

N°	Plan décennal 1950 - 1960	Etude globale 1961	Etude CEE 1966 1er plan quinquennal 1968-1972	Deuxième plan quinquennal 1973-1977	Troisième plan quinquennal 1978-1982	Projets réalisés	Possibilités pour la période 1962-1986
33	*	Cigarettes	Cigarettes	-	Cigarettes	Cigarettes	-
34	*	Carburants	-	-	-	-	-
35	*	Véhicules	-	-	-	-	-
36	*	Matériaux de construction(*)	-	*	*	Matériaux en fibro-ciment	-
37	-	-	Engrais	Engrais	Engrais	-	-
38	-	-	Conserverie de poissons	-	Conserverie de poissons	Fumage de poissons	-
39	-	-	Fonderie	Fonderie	Fonderie	-	-
40	-	-	Rechapage pneus	-	Rechapage pneus	-	Rechapage pneus
41	-	Piles électri- ques	Piles électri- ques	-	Piles électri- ques	-	-
42	-	-	Aliments bétail	Aliments bétail	Aliments bétail	Mélange alim.	Usine aliments r. bétail
43	-	-	Bouchons-couronnes	-	Bouchons-cour.	-	Bouchons cour.
44	-	-	Emballages métal- liques	-	Emballages métal.	-	-
45	-	-	Verrerie	-	Verrerie	-	Verrerie
46	-	-	Céramique	Céramique	Céramique	-	-
47	-	*	Panneaux de particules	-	Contre-plaqués	-	Contre-plaqués
48	-	-	Montage de vélos, radios	-	Montage de vélos, radios	Montage de vé- los	Montage de radios
49	-	-	Articles de ménage émaillés	-	-	-	-
50	-	-	Articles en pla- stique (sachets, boîtes, assiettes)	Articles en plastique	Objets en plasti- que, tubes en PVC, chaussures	Sachets en plastique	Chaussures en plastique, objets en pla- stique, tubes en PVC

N°	Plan décennal 1950 - 1960	Etude globale 1961	Etude CEE 1966 1er plan quin- quennal 1960-1972
1	-	-	-
2	-	-	-
3	-	-	-
4	-	•	-
5	-	•	-
6	-	-	-
7	-	-	-
8	-	-	-
9	-	-	-
10	-	-	-
11	-	-	-
12	-	-	-
13	-	-	-
14	-	-	-
15	-	-	-
16	-	-	-
17	-	-	-
18	-	-	-
19	-	-	-
20	-	-	-
21	-	-	-
22	-	-	-
23	-	-	-
24	-	-	-
25	-	-	-
26	-	-	-
27	-	-	-
28	-	-	-
29	-	-	-
30	-	-	-
31	-	-	-
32	-	-	-
33	-	-	-
34	-	-	-
35	-	-	-
36	-	-	-
37	-	-	-
38	-	-	-
39	-	-	-
40	-	-	-
41	-	-	-
42	-	-	-
43	-	-	-
44	-	-	-
45	-	-	-
46	-	-	-
47	-	-	-
48	-	-	-
49	-	-	-
50	-	-	-
51	-	-	-
52	-	-	-
53	-	-	-
54	-	-	-
55	-	-	-
56	-	-	-
57	-	-	-
58	-	-	-
59	-	-	-
60	-	-	-
61	-	-	-
62	-	-	-
63	-	-	-
64	-	-	-
65	-	-	-
66	-	-	-
67	-	-	-
68	-	-	-
69	-	-	-
70	-	-	-
71	-	-	-
72	-	-	-
73	-	-	-
74	-	-	-
75	-	-	-
76	-	-	-
77	-	-	-
78	-	-	-
79	-	-	-
80	-	-	-
81	-	-	-
82	-	-	-
83	-	-	-
84	-	-	-
85	-	-	-
86	-	-	-
87	-	-	-
88	-	-	-
89	-	-	-
90	-	-	-
91	-	-	-
92	-	-	-
93	-	-	-
94	-	-	-
95	-	-	-
96	-	-	-
97	-	-	-
98	-	-	-
99	-	-	-
100	-	-	-

Deuxième plan quinquennal 1973-1977	Troisième plan quinquennal 1978-1982	Projets réali- sés	Possibilités pour la période 1982-1986
Rizerie Usines à thé Tourbe	- Usines à thé Tourbe	Rizerie Usine à thé Exploitation tourbe	- Une usine à thé Exploitation tourbe
Chaux Briqueteries	Chaux, pouzzolane Briqueteries	Un four à chaux Briqueterie semi-industriel	Fours à chaux Briqueterie industrielle
-	Déshydratation de légumes	-	-
-	Eau minérale	-	-
-	Châssis, pro- filés	Châssis et profilés	-
-	Briques silico- calcaires	-	-
-	Allumettes	Allumettes	-
-	Peintures	Préparations des mélanges de peintures, vernis	-
-	Limonaderie	Limonaderie	Limonaderie
-	Matériaux de construction à base de par- che de café	-	-
-	Cimenterie	-	-
-	Carrelage	Carrelage	-
-	FORNICA	-	-
-	Tuyaux en ciment	-	Tuyaux en ciment

N°	Plan décennal 1956 - 1960	Etude globale 1961	Etude CEE 1966 1er plan quin- quennal 1966-1972	Deuxième plan quinquennal 1973-1977	Troisième plan quinquennal 1978-1982	Projets réali- sés	Possibilités pour la période 1982-1986
68	-	•	-	-	Ondulation des tôles galvanisées	Ondulation des tôles	-
69	-	•	-	-	Marbre artificiel	-	-
70	-	•	-	-	Maisons préfabri- quées	-	-
71	-	-	-	-	Papier hygiénique	-	-
72	•	-	-	-	Clouterie	Clouterie	-
73	-	-	-	-	Pressing(habits)	Blanchisserie	-
74	-	-	-	-	Brouettes	-	Brouettes
75	-	-	-	-	Moustiquaires, toiles	-	-
76	-	-	-	-	Cahiers scolaires, enveloppes, clan- seurs	Enveloppes	-
77	-	-	-	-	Lampes électri- ques	-	-
78	-	-	-	-	Pâtes dentifrices	-	Pâtes dentifri- ces
79	-	-	-	-	Cartons en papier pour emballage	-	Carton d'embal- lage
80	-	-	-	-	Imprimés	Imprimés	-

Les ressources humaines

Bien que l'Etat consacre un budget relativement important à l'éducation (environ 23 % du total du budget ordinaire), le Burundi se caractérise par une pénurie de main-d'oeuvre hautement qualifiée : scientifiques, cadres techniques, gestionnaires, etc.....

Pour réaliser ses objectifs de développement, l'Etat doit planifier la formation en fonction de ses besoins. Toutefois, la planification du développement des ressources humaines exige, en général, une perspective plus longue que celle des plans de développement.

Comme il n'existe pas un système de planification des ressources humaines universellement reconnu et que chaque pays adopte sa stratégie suivant ses besoins et son stade de développement, le Burundi doit adopter une stratégie qui soit compatible avec ses impératifs économiques à long terme qui sont d'édifier une base industrielle. Ainsi, la priorité dans la politique de développement des ressources humaines consiste à réformer et à étendre l'enseignement secondaire en mettant l'accent sur l'enseignement des mathématiques et des sciences, en étendant la formation des techniciens et en opérant des changements radicaux dans l'enseignement supérieur pour améliorer et développer l'enseignement scientifique, tout en réduisant quantitativement la part relativement élevée des Lettres et Droit.

Outre la formation formelle, une formation sur le tas et un perfectionnement en cours d'emploi sont aujourd'hui nécessaires pour satisfaire les besoins les plus urgents des entreprises publiques et privées.

Mais la formation elle seule ne suffit pas; encore faut-il que l'allocation de ces ressources humaines soit rationalisée par une meilleure utilisation des capacités existantes. Souvent, une mauvaise structure des incitations et de l'emploi qui est fait de la main-d'oeuvre qualifiée sont à la base d'une pénurie ou d'un sous-emploi de certains types de main-d'oeuvre. Les responsables tant publics que privés ne peuvent négliger ce problème qui affecte sérieusement la productivité.

Les ressources financières

Sur base des possibilités d'industrialisation du pays à moyen terme, les investissements dans le secteur industriel pourraient s'élever aux environs de 14,5 milliards de FBu. (au prix de 1980 17,7 milliards d'après les prévisions officielles), soit 16,3 % des investissements totaux.

Le Burundi compte financer ses investissements à concurrence de 30 % par l'épargne intérieure, le reste étant affecté par un recours au financement extérieur (dons, prêts) portant ainsi la dette extérieure à environ 67 milliards de FBu. en 1985.

Cette faiblesse de capacité de financement intérieur constitue un handicap sérieux pour réaliser le programme d'investissement surtout que le pays dépend des recettes d'exportation d'une principale culture (café) sujette à des grandes fluctuations des cours mondiaux et à des prêts dont les conditions d'octroi sont parfois contraignantes.

b) Le coopération internationale

Pour résoudre certaines difficultés rencontrées suite aux contraintes déjà mentionnées, le Burundi sera amené à recourir à la Communauté internationale pour acquérir une assistance technique et financière.

Assistance financière

Le Burundi peut déjà partir sur base d'une expérience déjà faite au cours du 3ème plan quinquennal pour rassembler des fonds nécessaires à la réalisation de son programme de développement.

Dans le cadre de la coopération bilatérale, certains pays qui entretiennent des relations étroites avec le Burundi peuvent toujours intervenir pour le financement de certains projets à des conditions favorables : notons à titre d'exemple la construction de l'usine textile avec un crédit sans intérêt de la Chine. Il y aurait aussi des possibilités d'obtenir des crédits d'Etat à Etat dans certains pays dont les conditions sont relativement bonnes.

Dans le cadre de la coopération multilatérale, certains organismes sont prêts à financer des projets jugés bancables, à savoir la Société Financière Internationale, la Banque Européenne d'Investissement, la Banque Africaine de Développement, etc... C'est dans ce cadre que le projet de construction d'une verrerie vient d'obtenir le financement nécessaire et, prochainement, la sucrerie.

Ainsi, le recours au financement extérieur sera axé principalement sur ce genre de coopération bilatérale et multilatérale susmentionné et, pour régler les problèmes de balance de paiement qui découlent d'une croissance des importations, le Burundi a les possibilités de s'adresser au Fonds Monétaire International pour environ 18 milliards de FBu. entre 1981 et 1985.

Assistance technique

Etant donné la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, le Burundi devra recourir à une assistance extérieure pour la préparation et l'élaboration des études de faisabilité, le choix des techniques, l'assistance au démarrage et à la gestion des entreprises. Outre l'assistance bilatérale que l'on peut négocier, le renforcement de la coopération doit s'orienter plutôt du côté de l'ONUDI qui a déjà fourni au Burundi des services appréciables. A cet effet, il faudrait renforcer l'équipe de l'ONUDI en place attachée au Ministère du Commerce et de l'Industrie en augmentant le nombre d'experts permanents surtout les experts OPAS pour soutenir les entreprises dans l'organisation et la gestion. En plus, les mois de consultants devraient être plus nombreux pour réaliser plus d'études que le Centre de Promotion Industrielle ne peut élaborer et cela en vue de décider des projets à poursuivre et des projets à abandonner sans perdre beaucoup de temps.

Bien qu'il y ait des possibilités de collaborer avec d'autres organismes internationaux, l'ONUDI qui a déjà une expérience au Burundi semble le mieux indiqué pour la coopération dans le domaine industriel.

c) La coopération régionale

Pour résoudre certains problèmes dus aux contraintes déjà mentionnées notamment l'étroitesse du marché intérieur et l'enclavement, le Burundi doit privilégier la coopération régionale avec ses voisins dans le cadre de la Communauté Economique des Pays des Grands-Lacs et l'Organisation du Bassin de la Kagera.

La C.E.P.G.L. permet de planifier l'espace économique de la région et d'implanter des unités industrielles qui ne sauraient être viables sans bénéficier du marché du Burundi, du Rwanda et du Zaïre, tel le projet verrerie à installer à Bujumbura. Le Burundi a intérêt à renforcer la C.E.P.G.L. pour retrouver l'Union Economique des trois pays telle qu'elle existait avant l'indépendance.

D'autre part, l'ensemble des projets proposés pour le développement plurisectoriel du bassin de la rivière Kagera mettent en relief le rôle déterminant des transports et communications dans la solution des problèmes qui se posent notamment aux trois pays enclavés (Burundi, Rwanda, Ouganda) et dans l'orientation à imprimer à leur développement.^{1/} Ce n'est que dans le cadre de l'O.B.K. que le Burundi peut espérer obtenir des corridors convenables jusqu'à la mer éliminant ainsi partiellement sa principale contrainte au développement économique qui est l'enclavement.

Les objectifs à long terme

D'après les prévisions du Ministère du Plan, les objectifs essentiels à atteindre pour la période 1981-1985 dans le secteur de l'Industrie et de l'Artisanat sont :

- la création d'industries de promotion à l'exportation et de substitution à l'importation capables de favoriser l'accroissement du produit intérieur brut,
- la création de pôles de développement régionaux par l'implantation d'unités industrielles à forte intensité de main-d'oeuvre,

^{1/} Etude C.E.A. et O.B.K.: DEC/TRANSCOM/80/ /Rev.1, juillet 1980.

- la fabrication locale de quelques produits stratégiques dont certains matériaux de construction.

Les possibilités d'industrialisation à moyen terme montrent que la plupart des projets sont principalement orientés vers la substitution des importations (environ 13 % des importations de 1980) et que les possibilités de création d'industries de promotion à l'exportation restent limitées.

Les projets de promotion d'industries de matériaux de construction ne sont pas nombreux non plus: la briqueterie industrielle, les agglomérés, les tuyaux en ciment, les tubes en PVC et les fours à chaux à l'échelle artisanale.

En général, les projets en vue entre 1981-1985 ne sont pas de nature à constituer une base industrielle solide et c'est pourquoi les objectifs susmentionnés pour 1981-1985 ne semblent pouvoir être pleinement atteints qu'à long terme et en adoptant une tout autre stratégie.

En effet, la stratégie à long terme est de pouvoir arriver à créer une industrie de base seule génératrice d'effets d'entraînement importants tant en amont qu'en aval. Les possibilités d'industrialisation déjà relevées jusqu'aujourd'hui s'orientent essentiellement vers l'industrie légère et en particulier vers la valorisation des produits d'origine agricole et animale. Or, il semble qu'une politique d'industrialisation basée sur la transformation des ressources agricoles, animales et forestières n'est pas à long terme tout à fait vouée à l'échec, mais elle risque d'enregistrer des résultats assez limités pour diverses raisons dont certaines ont été déjà mentionnées plus haut :

- Les ressources forestières sont pratiquement inexistantes
- Les ressources animales sont assez limitées.

Les ressources agricoles devront connaître des rendements décroissants suite à l'explosion démographique et à l'exploitation des terres de moindre qualité. Ce phénomène d'explosion démographique ne peut trouver de solution que dans la limitation des naissances et favorisant les mouvements migratoires vers l'extérieur. Outre ce problème démographique, l'augmentation de la production agricole est limitée par d'autres obstacles : le morcellement des terres et le relief accidenté ne permettent pas une exploitation a

grande échelle, la mécanisation étant même exclue dans la plupart des régions du pays.

Malgré l'application des techniques culturales modernes, les terres les plus cultivables sont tellement limitées de façon qu'avec toutes ces contraintes, on ne peut espérer industrialiser le pays à long terme sur base des ressources agricoles.

Une véritable industrialisation du pays doit dès lors se baser sur l'exploitation des ressources minérales. Les activités en cours de recherches minières devraient aboutir à moyen terme à l'établissement d'un inventaire détaillé des ressources minérales pouvant être économiquement exploitables. Les études en cours ou déjà réalisées portent sur l'exploitation des matières minérales suivantes :

- phosphates pour les engrais
- carbonatites pour une cimenterie
- sables pour une verrerie
- nickel
- terres à brique
- amélioration des exploitations existantes (or, cassitérite, bastnaésite, wolfram).

La carte d'indices miniers montre d'autres possibilités d'industrialisation du pays à long terme sur base des ressources minérales. Avant la deuxième moitié de la décennie 1980-1990, certaines substances minérales devraient connaître un début d'exploitation dont la plupart sont mentionnées ci-dessus. Si les études approfondies des indices miniers aboutissent à des résultats peu concluants, le Burundi devra affronter d'énormes difficultés pour développer son industrie dont l'avenir serait d'ailleurs peu brillant.



